

■ POLITIQUE LAITIÈRE

**Prix aux producteurs :
encore une période
difficile**

■ MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

**Pour bien réussir
son élevage
à la louve**



Roger et Thomas Badat

Ferme Badat, Kingsey Falls

210 têtes Holstein

8600 kg de lait/vache

300 acres en culture

2 grands champions
de lutte suisse et de judo

Photo : Fabrice Gaëtan

**PARCE QUE VOUS ÊTES ENCORE
PLUS QU'UN PRODUCTEUR.**

Vous méritez d'être entouré de personnes qui partagent
vos passions et trouvent avec vous des solutions
qui vous ressemblent.



Fier propriétaire de Semex



ÉDITORIAL

Regard sur 2016 et 2017 5

POLITIQUE LAITIÈRE

Prix aux producteurs : une période difficile qui se continue

Voici une analyse des éléments qui ont rendu l'année 2015-2016 elle aussi particulièrement difficile en termes de prix payés aux producteurs. 7

PROACTION

L'intégration du volet traçabilité

À partir du 1^{er} septembre 2017, le volet Traçabilité de proAction sera validé en même temps que les volets salubrité des aliments (LCQ) et bien-être animal. 12

VALACTA

Imaginons les 50 prochaines années

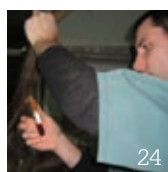
Décembre sonne la fin du jubilaire des 50 ans de Valacta. Après une année en mode rétrospectif, on s'est demandé à quoi pourraient ressembler les 50 prochaines années. Nostradamus et Jojo Savard n'ont qu'à bien se tenir, nous aussi on peut prédire l'avenir! 14

REPORTAGE À LA FERME

JAL ROYAL

Passer de la stabulation entravée à libre

Pour Marc-André Roy et sa conjointe Nancy Lefebvre de la Ferme Jal Royal, passer de la stabulation attachée à la stabulation libre demande de la planification, mais aussi de revoir ses façons de faire et de penser.....17



SANTÉ ANIMALE

MALADIES POST-PARTUM

Quels sont les niveaux acceptables de maladies post-partum?

En matière de reproduction, pour obtenir du succès à la première saillie, quels sont les niveaux acceptables de maladies post-partum dans un troupeau? Une étude a creusé la question. 24



NATIONAL

POUR UN MONDE EN SANTÉ

Une nouvelle stratégie de recherche nationale

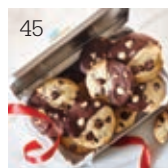
Misant sur l'avenir de l'industrie laitière, Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont adopté une nouvelle stratégie pour orienter leurs investissements dans la recherche en production laitière ainsi qu'en nutrition et santé humaines. 26



RECHERCHE

Comment mieux prévenir la mammite?

Pourquoi les producteurs de lait hésitent-ils à adopter certaines pratiques de prévention de la mammite plus efficaces? On a demandé aux producteurs.....28



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Quand les veaux ont une faim de... louve

Quatre éléments sont extrêmement importants pour bien réussir l'élevage à la louve. Ils sont tellement importants que si un de ces quatre éléments n'est pas respecté, on risque d'avoir des problèmes. 30



LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA	22
LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT	32
PARLONS NUTRITION	36
FROMAGES D'ICI	38
À PROPOS DE LA PRODUCTION	40
AILLEURS DANS LE MONDE	44
LA RECETTE	45
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF	46

Des solutions **novatrices**

Ventilation mécanique et naturelle



ESSAYEZ LE **POLYMAT G3**

Laissez le soleil entrer dans votre étable 12 mois par année !

- Système de guide sur rails
- Aucune accumulation de poussière
- Pas d'infiltration d'air
- Système silencieux
- Facile à installer
- Peut être automatisé

Contactez-nous afin de trouver votre distributeur local
1-800-361-1003 | www.ventec.ca | info@ventec.ca

Regard sur 2016 et 2017



Nous avons, au cours de l'année, fait des progrès sur certains dossiers, mais il nous reste encore de gros défis à relever.

En 2016, nous avons dû faire face à une situation de prix moindre causée notamment par des prix mondiaux à la baisse. Ailleurs, les producteurs de lait de plusieurs pays ont également subi le contrecoup de cette baisse, mais de façon plus importante. Chez nous, la gestion de l'offre et la mise en marché collective nous ont permis d'en limiter les effets.

En matière de revenu, nous avons travaillé à valoriser les ingrédients laitiers canadiens et à trouver de meilleurs débouchés aux solides non gras en surplus. C'était l'un des enjeux lors des négociations nationales entre les producteurs et les transformateurs.

Malgré la progression parfois lente des discussions, nous avons eu raison de persévérer et de croire que nous pouvions arriver à un consensus. L'entente, de 7 ans, traite de certaines autres questions dont notamment l'indexation du prix du lait et la modernisation des usines.

Si l'on regarde ce que chacun a mis sur la table et les résultats obtenus, nous pouvons dire que cette entente est globalement positive autant pour les producteurs que les transformateurs. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de différends entre producteurs et transformateurs, mais cette entente permettra d'établir de nouvelles bases à partir desquelles nous pourrions travailler.

Ceci est particulièrement important dans l'environnement de croissance où nous évoluons présentement et par rapport à la demande soutenue pour le gras laitier. Cette croissance a amené des hausses appréciables de notre quota. Depuis 2014, par exemple, le droit de produire des producteurs québécois a augmenté de 15 %. Nous devons individuellement et collectivement trouver la façon de gérer ce quota supplémentaire, car ce lait est requis par le marché et il devra être produit.

Nous devons également faire face à plus de produits laitiers étrangers vendus dans nos épiceries et nos supermarchés, résultat des ententes commerciales internationales signées par le Canada. Nous devons œuvrer à maintenir et à accroître la présence du lait canadien dans les produits laitiers achetés par les consommateurs.

Finalement, cet automne, le gouvernement canadien a indiqué les sommes qu'il réservait aux producteurs et aux transformateurs pour l'AECG. Il reste cependant du travail à faire, car celles-ci ne couvrent pas les pertes que nous subissons et, de plus, il n'a été nullement question de la façon dont sera amélioré le contrôle des frontières.

Comme toujours, notre solidarité, tant à l'échelle provinciale que nationale, sera déterminante dans le succès de nos revendications. Je vous souhaite une bonne année 2017. Elle sera, je l'espère, à la hauteur de nos attentes.

Bruno Létourneau

président



C'est la vache qui dort là-bas qui est en chaleur
et elle est prête pour l'insémination artificielle.

DE LA VISITE RARE!



CHARLES KOHNEN, caricaturiste depuis 32 ans pour *Le producteur de lait québécois*, a profité de courtes vacances dans son Québec natal pour visiter la rédaction du magazine. Fils de producteur de lait immigré d'Allemagne au Canada en 1965, ingénieur de formation, Charles réside depuis 20 ans en Californie où il a fondé **Seamagine** seamagine.com —, une entreprise de haute technologie spécialisée dans la conception et la fabrication de sous-marins personnels de poche. Près de 350 dessins plus tard, malgré la distance et son emploi du temps chargé, il entend continuer ce passe-temps qui le relie à sa jeunesse dans une ferme au Québec.



DIRECTEUR
Charles Couture

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ
Jean Vigneault

RÉDACTEUR EN CHEF
François Bertrand

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Yvon Gendreau

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA, Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, Valacta

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7579

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7264
Représentant ventes nationales
Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826
Fax : 450 670-4788
Courriel : ads@laterre.ca

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Jocelyn Boutin

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie Transcontinental

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530, poste 8306
Téléc. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

Dépôt légal : Bibliothèque & archives nationales Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque & archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066
Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Prix aux producteurs : une période difficile qui continue

- Voici une analyse des éléments qui ont rendu l'année 2015-2016 elle aussi particulièrement difficile en termes de prix payés aux producteurs.



À l'automne 2015, lors de la tournée d'information, les PLQ avaient mentionné que les prix payés aux producteurs pourraient varier de 71 \$/hl à 73 \$/hl pendant cette même période. Toutefois, après avoir connu un automne où le prix, à la composition standard, a atteint 73,77 \$/hl en novembre 2015 avec une moyenne de 71,74 \$/hl entre août et décembre, celui-ci a affiché une moyenne de 69,78 \$/hl pour 2015-2016, avec un creux se situant à 67,42 \$/hl en juillet 2016 (voir graphique 1).

En septembre 2016, lors de la tournée d'information concernant la conclusion de l'entente producteurs-transformateurs sur la stratégie des ingrédients laitiers, les causes de cette détérioration de prix ont été présentées. Voici les points qui ont été traités lors des rencontres :

- Pourquoi le prix du lait fluctue-t-il?
- Quels rôles jouent la croissance des marchés et l'importation d'isolats de protéines laitiers dans ces fluctuations?
- Est-ce que ces fluctuations et ces niveaux de bas prix vont durer?

LA CONSTRUCTION DU PRIX AUX PRODUCTEURS

Le prix intraquota du Québec est la résultante de plusieurs composantes :

**VENTES DE LAIT DU QUÉBEC
DANS LES CLASSES RÉGULIÈRES ET
DANS LES CLASSES SPÉCIALES**



**TRANSFERTS DE PÉRÉQUATION
PROVENANT DE P10 ET DE P5**



**FINANCEMENT DES PROGRAMMES
DE PROMOTION POUR LE LAIT
AROMATISÉ ET LA CRÈME GLACÉE**



**FINANCEMENT DE LA
PRIME QUALITÉ**



HORS QUOTA INDIVIDUEL

Parmi ces éléments, un des plus importants en termes de variations mensuelles, hormis les ventes du Québec, est celui concernant les transferts provenant des ventes de lait à l'échelle des provinces membres de P10 et de P5. En

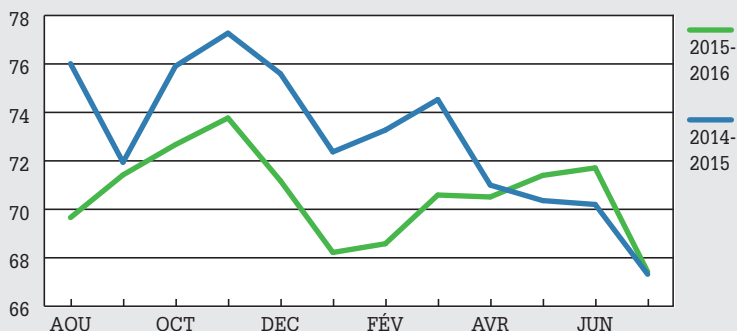


TABLEAU 1 : REVENU PAR CLASSE À L'ÉCHELLE DE P10 EN TERMES D'ANNÉE LAITIÈRE (\$/HL)

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2015-16 vs 2014-15	2015-16 vs 2013-14
Classes 1	35,36	32,79	33,43	32,29	31,28	(1,01)	(2,15)
Classes 2 à 4	36,45	39,27	39,51	39,32	38,77	(0,55)	(0,74)
Classes 5abc	2,83	2,75	3,71	3,39	2,63	(0,76)	(1,08)
Classes 4m et 5d	1,25	1,74	2,59	1,37	1,24	(0,13)	(1,35)
Classes totales	75,88	76,56	79,24	76,36	73,91	(2,45)	(5,33)

2015-2016, ces transferts ont représenté 95,245 millions, soit 4 % de la valeur des revenus totaux du Québec. C'est ce montant qui permet aux ventes du Québec d'être ajustées à la moyenne des ventes à l'échelle de P5 pour l'ensemble des classes et à l'échelle de P10 pour les classes spéciales.

L'analyse des données à l'échelle canadienne (P10) permet de dresser un portrait de la situation globale des ventes au Canada.

REVENU PAR CLASSE À L'ÉCHELLE DE P10

Le tableau 1 montre que le revenu par classes durant l'année 2013-2014 a été largement supérieur au prix des années précédentes et aux prix de 2014-2015 et 2015-2016. Ce tableau indique la contribution au revenu total de chacune des classes. Par exemple, en 2015-2016, sur le revenu total de 73,91 \$/hl, la classe 1 a contribué à une hauteur de 31,28 \$/hl. Cette contribution varie en fonction du prix de facturation et des quantités vendues dans cette classe et du poids de leurs ventes sur l'ensemble des ventes.

Les baisses de revenu des années qui ont suivi l'année exceptionnelle

de 2013-2014 sont attribuables principalement à la classe 1 (- 2,15 \$/hl) et aux classes associées au prix mondial des produits laitiers, soit les classes 5 et 4m (2,43 \$/hl).

La classe 1 demeure la classe comportant le prix le plus élevé, soit 96,80 \$/hl en 2015-2016. Qu'est-il arrivé pour que sa contribution au revenu total baisse de 2,15 \$/hl? Le tableau 2 présente la réponse à cette question.

La baisse du revenu associé à la classe 1 s'explique par la diminution des quantités de SNG vendues dans cette classe et par la diminution de leur importance dans les ventes des classes totales. En effet, depuis 2013-2014, la quantité de SNG vendus en classe 1 a diminué de 4,0 millions de kilogrammes dans P10. D'autre part, la proportion représentée par la classe 1 en matière grasse et en SNG a diminué de respectivement 1 % et 3,3 %.

La baisse de revenu en classe 1, depuis 2013-2014, est survenue malgré la hausse de la quantité vendue en MG (+ 4,2 millions kg) et la hausse de 1,28 \$/hl du prix de cette classe, et ce en raison d'une hausse plus importante des ventes de MG dans les autres classes et du recul des SNG en classe 1.

Voici pourquoi



Le robot de traite **DeLaval VMS** valorise chaque seconde.

Plus de lait. Plus rapide.

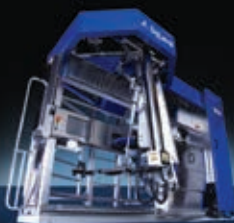
+ **Préparation des trayons et stimulation inégales**
Jusqu'à 12 traites additionnelles par jour

+ **Pulsation Intelligente**
Débit de lait 7% plus élevé

+ **Caméra d'Évaluation automatisée de l'État Corporel (BCS)**
Évalue la santé de la vache et sa consommation d'aliments en temps réel utilisant une image 3D.

+ **Surveillance à haute vitesse de la Ferme**
Applications de surveillance intelligentes vous aidant à gérer votre troupeau et prendre des décisions rapides

+ **Surveillance précise de la santé de la mamelle**
Détection la mammite plus rapidement pour économiser de l'argent avec le VMS MDi, l'OCC ou le Herd Navigator™



Une meilleure efficacité et productivité permet au robot de traite VMS de se rentabiliser plus rapidement. C'est ce qu'on appelle valoriser chaque seconde.

DeLaval Robotique. **Votre avenir est notre pourquoi.**

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.ca

DMD Picard Entreprises Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
1-855-524-5453

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Service Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Service Laitiers Agri-Pro Inc.
Ange-Gardien, Rouville, QC
450-293-1011

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569

TABEAU 2 : ÉVOLUTION DES QUANTITÉS VENDUES EN CLASSE 1 DEPUIS 2013-14

CLASSE 1	2013-14	2014-15	2015-16	2015-16 vs 2014-15	2015-16 vs 2013-14
Prix de la classe (\$/hl)	95,53	96,13	96,80	0,67	1,28
MG (kg)	93 362 233	95 021 377	97 609 696	2 588 319	4 247 463
SNG (kg)	258 075 180	256 163 289	254 081 608	(2 081 681)	(3 993 572)
Ventes totales					
MG (kg)	312 797 249	326 842 568	337 970 860	11 128 292	25 173 611
SNG (kg)	701 503 354	729 035 817	757 991 862	28 956 045	56 488 508
Proportion					
MG (kg)	29,8 %	29,1 %	28,9 %	-0,2 %	-1,0 %
SNG (kg)	36,8 %	35,1 %	33,5 %	-1,6 %	-3,3 %

TABEAU 3 : STRUCTURE DES VENTES P5 (%)

	2014-15		2015-16		VARIATION	
	G	SNG	G	SNG	G	SNG
Classes 1 à 4	88,7	76,8	90,9	75,0	+ 2,2	- 1,8
Classes 5abc	10,6	7,5	8,5	7,7	- 2,1	- 0,7
Classe 4m et 4a1 et 5d	0,7	15,7	0,6	18,3	- 0,1	+ 2,5
	100	100	100	100		

TABEAU 4 : ÉVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DE LA PLÉ ET DU BEURRE (\$/TONNE)

PRODUIT	2013-2014	2014-2015	2015-2016	AOUT 2016
PLÉ	4 513	2 558	1 846	2 000
Beurre	4 175	3 243	2 875	3 150

TABEAU 5 : ÉVOLUTION DU PRIX DES CLASSES SPÉCIALES

\$/HL	5A	5B	5C	5D	4M (SNG)
2015-16	44,02	40,62	27,65	23,72	5,92
vs 2014-15	- 6,18	- 6,20	- 5,67	- 5,35	- 1,04
vs 2013-14	- 3,96	- 10,20	- 20,88	- 17,82	- 9,78

STRUCTURE DES VENTES À L'ÉCHELLE DE P5

Pour ce qui est des quantités vendues dans P5 en 2015-2016, on observe une amélioration de la proportion de la MG vendue dans les classes régulières (+ 2,2 %) accompagnée d'une détérioration de la proportion des SNG dans ces classes (- 1,8 %). Dans les classes les moins payantes, les ventes ont reculé en MG et en SNG en 5abc, mais elles ont progressé de façon très importante en ce qui concerne les SNG dans les classes d'écoulement des surplus (4a1, 4m et 5d) avec maintenant 18,3 % des SNG.

LES CLASSES SPÉCIALES ET LES PRIX MONDIAUX

Les prix des classes 4m et 5d pour l'écoulement des surplus ainsi que les prix des classes 5a, 5b et 5c, soit les classes destinées à la transformation secondaire, sont directement influencés par les prix mondiaux.

Le prix mondial de la poudre de lait écrémé (PLÉ) influence le prix des SNG dans ces classes. Depuis 2013-2014, ce prix est passé de 4 513 \$ à 2 000 \$ la tonne, soit une diminution de 56 % (voir tableau 4). Il faut remonter à 2002 pour observer des prix aussi bas que ceux

des 12 derniers mois. La croissance de la production laitière en Union européenne (UE), avec la fin des quotas en avril 2015, est l'un des responsables de cette baisse drastique des prix. Le recul des achats de la Chine (qui avait augmenté ses stocks en 2014) et de la Russie n'a pas permis de contrecarrer la hausse de la production mondiale de PLÉ. L'UE (1^{er} producteur mondial de PLÉ) en a augmenté la fabrication de 8 % en 2015 en raison de la hausse de production laitière et de l'embargo russe (fabrication de fromage, par exemple, qui a été séché). L'Australie aussi a augmenté de 15 % sa production laitière. Heureusement, les États-Unis, 2^e producteur mondial de PLÉ ont baissé leur production de ce produit (utilisé dans le fromage). Le Mexique, redevenu le 1^{er} importateur de PLÉ, a pris le relais sur la Chine en augmentant de façon importante ses importations.

Le prix du beurre, qui demeure relativement élevé, a également baissé (25 %), mais beaucoup moins que les SNG. Les prix sont à la baisse en Océanie et en Europe, mais n'ont pas connu la même décroissance. Le prix américain demeure fort, puisqu'eux aussi connaissent une croissance de la demande de MG. Les États-Unis ont été un importateur net de beurre pour la première fois depuis 2007.

Depuis 2013-2014, la diminution des prix mondiaux des produits laitiers a entraîné à la baisse les prix des classes spéciales au Canada. Le tableau 5 montre que les baisses ont varié, à l'exception de la classe 5a, entre 10 \$/hl et 21 \$/hl. Il est important de noter que les prix mondiaux de l'année 2013-2014 étaient des prix exceptionnels.

IMPORTATION DES CONCENTRÉS DE PROTÉINES LAITIÈRES

Depuis quelques années, les producteurs de fromage canadiens ont modifié leur méthode de fabrication en remplaçant le lait entier canadien par l'utilisation des concentrés de protéines laitières importés. Ces produits sont utilisés par les fromagers pour augmenter les rendements et réduire les coûts d'écoulement du lactosérum (sous-produit de la fabrication fromagère). Par contre, l'effet de cette pratique est que les concentrés de

protéines laitières déplacent des SNG canadiens à prix domestique vers des classes dont le coût d'écoulement est à la charge des producteurs laitiers.

En 2015, ces importations ont déplacé l'équivalent de pratiquement 47,7 milliers de tonnes de PLÉ. L'effet sur le prix moyen est important, car l'importation de protéines déplace les SNG canadiens vers les surplus structurels qui sont vendus au prix de l'alimentation animale (4m). Le manque à gagner causé par cette perte de marché est estimé à environ 218 M\$ en 2015, soit approximativement 2,67 \$/hl à l'échelle du pays (0,30 \$/hl de plus qu'en 2014).

L'impact des importations de concentrés protéiques n'est pas banal, mais il n'est pas le seul phénomène qui explique les baisses de prix aux producteurs des derniers mois. En effet, depuis trois ans, la demande de beurre et de crème est sans précédent au Canada. Cela a fait en sorte que, pour la même période, le besoin canadien de matière grasse a été en hausse de 37,5 mil-

lions de kilogrammes (20 %). Une telle hausse est également sans précédent. Le beurre, qui ne requiert que la partie matière grasse du lait, est un produit qui rapporte environ 40 \$/hl, selon le prix mondial de la PLÉ. Cette même PLÉ n'est pas requise pour la fabrication du beurre. Elle est soit exportée à bas prix, soit vendue à un prix encore plus bas pour l'alimentation animale.

La demande courante du beurre a eu pour effet de réduire les stocks de beurre à un niveau pratiquement sans précédent en décembre 2014. Depuis, ces stocks sont revenus à un niveau plus cohérent avec la demande, soit plus de 20 000 tonnes. Toutefois, il a été déterminé que pour combler la demande des produits laitiers en général, des stocks de 30 000 tonnes de beurre seraient dorénavant requis. Il faut donc, d'une part, suffire à la demande courante et, d'autre part, reconstruire les stocks de beurre. C'est principalement ce qui a justifié les fortes hausses du droit de produire de 2015 et 2016.

PERSPECTIVE DE PRIX À MOYEN ET LONG TERME

La demande pour le beurre et la crème demeure forte, ce qui continuera à générer des SNG au rabais. S'ajoutent à cette demande les besoins de matière grasse requis pour augmenter les stocks de beurre. Le marché du fromage est lui aussi en croissance, ce qui est positif en termes de marché et valorisation des composants.

Le prix de la PLÉ demeure bas en raison de l'importance de la production laitière en UE. La légère reprise des prix mondiaux de PLÉ, que certains économistes prévoient d'ici la fin 2016, est menacée par le niveau relativement élevé de ses stocks.

L'effet des prix mondiaux des produits laitiers sur le prix du lait au Canada dans la prochaine année devrait être à la hausse. Chaque augmentation des prix mondiaux de 10 % se reflète dans une hausse du revenu des ventes de 0,43 \$/hl chez les producteurs canadiens. ■

Plus de succès avec PÖTTINGER!

Joyeuses fêtes à tous nos clients!



NOVACAT | Faucheuses



JUMBO | Remorques



SERV | Charrues



AEROSOL | Sépioles pneumatiques



TERRACON | Déchaumeurs à disques

PÖTTINGER Canada Inc.
 650 route 112, Saint-Césaire, Qc J0L 1T0,
 Tél. : 450 469-5594, Sales.canada@poettinger.ca

Nous sommes là où vous vous trouvez.
www.poettinger.ca



185261



Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction, Gestion du lait, PLQ



L'intégration du volet traçabilité

À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017, LE VOLET TRAÇABILITÉ DE PROACTION SERA VALIDÉ EN MÊME TEMPS QUE LES VOLETS SALUBRITÉ DES ALIMENTS (LCQ) ET BIEN-ÊTRE ANIMAL.

Il est important de rappeler que le programme proAction est national. Au Québec, la traçabilité est bien implantée. Toutefois, avec l'adoption de mesures de traçabilité dans le reste du pays, les producteurs devront respecter de nouvelles exigences proAction qui sont harmonisées avec la future mise à jour de la réglementation fédérale, comme tenir des registres et présenter une preuve que les déclarations de traçabilité ont été transmises dans la base de données d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) dans les délais prescrits.

EXIGENCES DÉJÀ RENCONTRÉES AVEC ATQ

Certaines exigences, prescrites par la réglementation québécoise, sont appliquées par les producteurs du Québec.

- ✓ Tous les sites doivent avoir un numéro d'identification unique. Celui-ci est nécessaire pour déclarer les déplacements d'animaux dans la base de données d'ATQ.
- ✓ Les bovins doivent être identifiés avec deux identifiants approuvés pour les bovins (boucles ATQ).
- ✓ Les veaux doivent être identifiés dans les 7 jours suivant leur naissance ou avant que l'animal quitte la ferme d'origine, selon la première éventualité.
- ✓ Lorsque des identifiants sont installés dans les oreilles des animaux, ils doivent être enregistrés dans la base de données d'ATQ pour être activés. Une fois l'activation effectuée, l'animal est reconnu dans le système. Sa date de naissance est enregistrée et la ferme d'origine est connue. On peut alors commencer à effectuer le suivi de l'animal à des fins de traçabilité. Les informations d'activation lors des naissances doivent être déclarées (transmises) dans la base de données d'ATQ dans les 45 jours suivant l'évènement ou avant que l'animal quitte la ferme, selon la première éventualité. Par contre, la réglementation

québécoise stipule de communiquer l'activation dans les 7 jours suivant l'identification ou avant sa sortie, selon la première éventualité. Dans ce cas, c'est la réglementation provinciale qui prévaut sur le programme proAction.

- ✓ Les informations concernant les remplacements ou les pertes d'identifiant, les déplacements d'animaux et les désactivations d'identifiants doivent être déclarées dans les 7 jours suivant l'évènement ou avant que l'animal quitte la ferme, selon la première éventualité.

NOUVELLES EXIGENCES

Voici maintenant d'autres éléments qui s'ajoutent au volet traçabilité de proAction.

Les registres

La principale nouveauté pour les producteurs, c'est qu'ils devront dorénavant recueillir et inscrire toute l'information correspondant à l'animal et à son numéro d'identification. Cet élément est basé sur la réglementation fédérale qui devrait éventuellement entrer en vigueur. Ces registres pourront être utilisés pour la régie du troupeau, comme c'est le cas déjà pour plusieurs fermes, et regroupés en un seul document si désiré. Ils devront être tenus à jour et seront exigés à la validation du volet traçabilité. Des modèles de registres sont disponibles sur le site web www.proaction.quebec. Tout autre registre peut être utilisé s'il contient tous les éléments requis, dont voici la description.

Le registre des naissances et des décès d'animaux éliminés à la ferme doit contenir :

- Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres
- Date de naissance/décès de l'animal
- Numéro d'identification du site sur lequel l'animal est né/a été trouvé mort
- Date de consignation

Le registre des déplacements d'animaux (réception, importation et exportation) doit contenir :

- Numéro d'identification de l'animal à 15 chiffres
- Date de réception/de sortie de l'animal
- Numéro d'identification du site* de réception de l'animal
- Numéro d'identification du site* de provenance de l'animal
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule (unité simple) ou de la remorque (unité tandem)

Le registre des remplacements d'identifiants doit contenir :

- Date de remplacement
- Ancien numéro d'identification d'animal à 15 chiffres
- Nouveau numéro d'identification d'animal à 15 chiffres
- Date de consignation

Les déclarations

On entend par déclaration l'action de transmettre les informations à la base de données ATQ. Différentes options sont offertes pour la déclaration : télé-

phone, télécopieur, accès en ligne à SimpliTRACE, conseiller Valacta et divers logiciels de gestion. Actuellement, les producteurs québécois déclarent les événements liés à la traçabilité. À partir du 1^{er} septembre 2017, ils devront présenter une preuve de leurs déclarations à l'agent de validation pour les événements suivant :

- Les naissances d'animaux
- Les réceptions d'animaux sur l'exploitation
- Les désactivations des identifiants (les décès d'animaux éliminés à la ferme ou les exportations)
- Les remplacements d'identifiants ou pertes d'identifiants

Le producteur devra rendre accessible le relevé des déclarations des 12 derniers mois, qui peut être obtenu sur son compte SimpliTRACE chez ATQ.

Les producteurs du Québec appliquent des mesures de traçabilité dans leur ferme depuis maintenant près de 15 ans et le respect de la réglementation a depuis été assuré par le MAPAQ. Les PLQ reconnaissent que le système de traçabilité au Québec fonctionne bien et que proAction devra prendre en compte les pratiques déjà établies. ■

* Si le numéro de site est inconnu, inscrire le nom et l'adresse du site où l'animal a été gardé ou exporté.

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le www.proaction.quebec.

LA MARQUE DU PROGRÈS.



La luzerne HarvXtra^{MC} est la luzerne plus évoluée dans l'industrie. Créée pour maximiser la digestibilité par une diminution de la quantité de lignine dans la plante, elle offre aux producteurs l'alternative suivante : maintenir leur calendrier de récolte normal pour obtenir la meilleure qualité ou attendre jusqu'à 7 jours de plus avant de récolter pour profiter d'un meilleur potentiel de rendement sans renoncer à la qualité*. La luzerne HarvXtra^{MC} bénéficie en plus de la technologie Roundup Ready^{MD} pour un désherbage imbattable.

* Comparativement à la luzerne conventionnelle au même stade de maturité.

Découvrez-en plus sur HarvXtra.ca

Usage restreint de la luzerne HarvXtra^{MC} avec la technologie Roundup Ready^{MD}. NE PAS exporter le produit ou les produits de son issue de la culture de luzerne HarvXtra^{MC} avec la technologie Roundup Ready^{MD} vers la Chine tant que l'importation n'y est pas autorisée. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs doivent communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ce produit. Cette technologie ne peut être vendue et semée que dans les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. Veuillez communiquer avec le Support technique de Monsanto au 1-800-467-4944 ou consulter le Guide d'utilisation de la technologie pour obtenir plus d'information.

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. La technologie Roundup Ready^{MD} contient des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate, un ingrédient actif des herbicides pour usage agricole de marque Roundup^{MD}. Les herbicides pour usage agricole qui contiennent du glyphosate détruisent les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. Roundup^{MD} et Roundup Ready^{MD} sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada, Inc. HarvXtra^{MC} est une marque de commerce de Forage Genetics International, LLC. La luzerne HarvXtra^{MC} avec la technologie Roundup Ready^{MD} profite de la technologie de The Samuel Roberts Noble Foundation, Inc.

187591

Imaginons les 50 prochaines années

■ Décembre sonne la fin du jubilaire des 50 ans de Valacta. Après une année en mode rétrospectif, on s'est demandé à quoi pourraient ressembler les 50 prochaines années. Nostradamus et Jojo Savard n'ont qu'à bien se tenir, nous aussi on peut prédire l'avenir!



Aussi farfelu que cela puisse sembler, l'exercice n'a rien d'anodin. Au contraire, se projeter dans l'avenir permet de voir venir, de penser demain pour les prochaines générations. Oui, car soyons réalistes, la plupart d'entre nous célébreront le centenaire de Valacta en direct d'une chaise berçante (selon les prédictions les plus optimistes!). Il n'en demeure pas moins pertinent d'explorer les prochaines décennies, afin de mieux orienter nos actions et nos décisions d'aujourd'hui.

Quelles innovations révolutionneront nos façons de faire au cours des 50 prochaines années? Pour répondre à cette question, nous avons consulté les membres de notre équipe multidisciplinaire en recherche et développement. Voici un aperçu de nos prédictions.

LA VACHE INTELLIGENTE

Une grande proportion des données en production laitière sont présentement générées par le contrôle laitier. Encore à ce jour, celui-ci demeure

l'outil le plus complet et le plus fiable pour appuyer les décisions de gestion du troupeau. À long terme, le programme du « contrôle laitier » pourrait bien évoluer vers un concept plus large de « gestion laitière ». Cette nouvelle vision pourrait nous amener à collecter des données en temps réel et en continu plutôt qu'au moment du test, comme c'est présentement le cas.

Qui plus est, l'Internet des objets promet de faire exploser la quantité de données à analyser. On parle ici d'une extension de l'Internet à des objets physiques fixés, par exemple, sur une vache. Oui, la vache du futur est une vache branchée! On connaît déjà les détecteurs de mouvement et de rumination. On peut donc s'attendre à ce que la vache du futur soit munie de capteurs variés, internes comme externes, qui nous fourniront encore plus d'informations. Qui sait, le laboratoire d'analyse du lait se situera peut-être un jour directement dans le pis de la vache!

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Au-delà des données, le vrai défi sera de réussir à en tirer profit. On se noie parfois déjà dans la mer d'informations qui nous tombe dessus tous les jours. Comment réussirons-nous à rentabiliser le raz-de-marée qui se forme à l'horizon? C'est là que l'intelligence artificielle entre en jeu. Des algorithmes complexes traitant de larges volumes de données offriront alors des informations de haut niveau pour la gestion du troupeau. À partir de là, on ira bien au-delà des données de base individuelles.

On peut s'imaginer, par exemple, être informé de manière fiable et en temps réel, par un système intelligent, qu'une vache subit une baisse de lait attribuable à un diagnostic d'acétonémie. Autrement dit, il ne sera plus nécessaire de s'attarder à la pesée de lait individuelle, puis d'explorer soi-même toutes les autres données qui pourraient nous mener à investiguer pour une acétonémie. La machine intelligente le fera pour nous. Un jour, on ne parlera peut-être plus de traitements curatifs des problèmes de santé et de reproduction, puisque tous les

outils de précision et les équipements automatisés en place auront repéré et corrigé la plupart des problèmes potentiels avant qu'ils n'atteignent le stade pathologique.

Plus encore, une manière révolutionnaire de concevoir des algorithmes amènera bientôt les systèmes à performer au-delà de l'analyse des données. Grâce à ce que les scientifiques appellent l'apprentissage profond ou le « *deep learning* », on verra poindre des appareils ou des logiciels capables de penser et d'apprendre par eux-mêmes, un peu comme le cerveau humain. Les systèmes de reconnaissance vocale en sont des exemples récents.

Imaginons un super-robot, muni de capteurs sophistiqués circulant dans l'étable en continu pour collecter des données, alimenter ses algorithmes décisionnels et nourrir son programme de gestion du troupeau. Tout en poussant la ration, en analysant les fourrages qui la composent et en apprenant à reconnaître la nouvelle génisse née il y a quelques minutes par son apparence physique, le robot pourrait aussi commander l'insémination pour une vache en chaleur (avec un choix de taureau, bien sûr!). Ainsi, il se peut qu'un jour chaque ferme soit munie d'un robot gestionnaire de troupeau, personnalisé à sa propre réalité.

L'HUMAIN CÉDERA-T-IL SA PLACE AUX ROBOTS?

Certes, certaines tâches seront sans doute assurées aussi bien par des algorithmes. Dans les 10 à 20 prochaines années, on estime la probabilité d'automatisation à plus de 70 % pour le métier d'ouvrier agricole. Toutefois, rien ne pourra jamais remplacer l'expérience et l'intuition dont nous savons faire preuve. C'est plutôt en combinant nos forces avec celles des technologies qu'on réussira à tirer le meilleur pour notre industrie.

Ainsi, le conseiller n'est pas une espèce en voie de disparition, mais plutôt en voie d'évolution. On aura toujours besoin d'une personne compétente et externe à l'entreprise pour traiter un problème plus spécifique ou une situation complexe. Et les robots ne pourront jamais remplacer une « vraie » personne pour partager la joie de vos succès ou démontrer de l'empathie dans les situations plus difficiles.

PALMARÈS DES 6 PRÉDICTIONS LES PLUS FLYÉES (ON JASE, LÀ...)

1 FINI LA PAPERASSE

Avouez qu'elle vous plait bien celle-là! Imaginez que toutes vos transactions avec les fournisseurs et les banques sont virtuelles et dirigées automatiquement au bon endroit dans le nuage de votre entreprise. Que les algorithmes se chargent d'analyser les résultats financiers en temps réel et d'envoyer des alertes au producteur et à son réseau d'intervenants.

Encore mieux, imaginez que tous les registres (LCQ) sont tenus automatiquement grâce à des armoires à médicaments intelligentes, des appareils de mesure sur les équipements, des caméras, etc. Intéressant, non?

2 TRANSPORT DU LAIT PAR DRONE

Au lieu des services courriers traditionnels par camion, les échantillons de contrôle laitier seront acheminés au laboratoire par des drones sophistiqués. On anticipe une réduction majeure du temps de transport, puisque les drones pourront piquer au travers les champs plutôt que sillonner chaque rang.

3 DES « VARIÉTÉS » DE VACHES AUX PERFORMANCES DÉFINIES

Des compagnies de produits génétiques pourront vendre des lots d'embryons sexés femelles « identiques » afin de créer des « variétés » de vaches. Un peu comme les poches de semence de maïs vendus qui produisent des plants identiques dans les champs! Chaque variété de vaches offrira des performances attendues selon des conditions de régie bien définies. Dans cette perspective, Valacta pourra fournir des outils de gestion spécifiques à chaque variété de vaches.

4 DES ROBOTS DANS LES CHAMPS

Si les tondeuses robotisées peuvent déjà s'occuper des gazons, pourquoi ne pas penser que tous les travaux aux champs seront confiés à des automates?

L'avenir est à l'analyse de la qualité et du rendement des fourrages directement dans le champ, en temps réel et interprété par un algorithme dans le nuage. Et pourquoi pas aussi des silos-robots qui permettent de suivre en temps réel la conservation des fourrages et d'intervenir avant que ça coule!

5 DES ÉTABLES FLOTTANTES

Et pourquoi pas des étables-cargo sur l'eau tant qu'à y être? On pourrait les déplacer à différents endroits du globe selon les conditions climatiques et les besoins du marché... Vous pensez qu'on divague carrément sur celle-là? Allez voir le site <https://floatingfarm.nl>.

6 DES FERMES LAITIÈRES ET POISSONNIÈRES

Pour répondre aux enjeux environnementaux et favoriser des pratiques de culture durable, des fermes se tourneront vers les cultures hydroponiques pour cultiver les aliments destinés aux vaches. L'eau utilisée pour irriguer ces cultures sera enrichie de nutriments fournis par les poissons élevés en pisciculture dans un bassin adjacent. Pour répondre aux besoins de ces fermes, Valacta deviendra le Centre d'expertise en production laitière et poissonnière!

RETOUR À 1996

Nos prédictions pour 2066 s'avéreront-elles véridiques? Peut-être pas, mais nous ne sommes pas les premiers à jouer les devins. Par exemple, dans un article publié il y a 20 ans, dans cette même revue, notre collègue René Lacroix et ses coauteurs y allaient de leurs prédictions :

« Les bénéfices potentiels de l'Internet pour l'industrie laitière semblent être nombreux. La poste électronique deviendra un moyen de communication complémentaire au téléphone, au fax et au courrier traditionnel. L'Internet devrait pouvoir accélérer la vitesse de transmission de l'information permettant de recevoir plus rapidement, par exemple, les résultats de contrôle, de tests de laboratoire ou d'épreuve génétique... »

- RENÉ LACROIX, ING., ALAIN FOURNIER, AGR.,
KEVIN WADE, AGRONOME, LE PRODUCTEUR DE LAIT
QUÉBÉCOIS, 1996.

Aujourd'hui, l'Internet s'est emparé de nos fermes (et de nos vies!) et les fax sont pratiquement en voie d'extinction. L'autoroute de l'information est bien réelle, malgré les quelques nids de poule sur la chaussée. Nos trois visionnaires avaient vu juste.

Pour les producteurs comme les intervenants, le défi sera de réussir à comprendre et maîtriser toutes ces nouvelles technologies. Ainsi, les tâches et les compétences requises pour les réaliser seront différentes de celles d'aujourd'hui. Les programmes d'études devront évoluer avec cette réalité pour former adéquatement les prochaines générations de producteurs et intervenants laitiers.

C'est probablement aussi dans les moyens utilisés pour interagir avec les producteurs qu'évoluera le rôle de l'intervenant. Que ce soit pour des raisons économiques, pour réagir rapidement, pour gagner du temps ou même encore pour diminuer notre empreinte carbone, l'intervention à distance est une voie intéressante à explorer. Pour ce faire, divers moyens sont déjà à notre disposition. Éventuellement, la réalité virtuelle/augmentée permettra de révolutionner nos moyens d'intervenir à distance. Par exemple, on peut s'imaginer transporter, en temps réel, l'image 3D d'une étable dans le bureau d'un conseiller pour qu'il puisse évaluer un problème observé dans le logement des vaches.

POUR VOUS ET AVEC VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Fort d'un demi-siècle d'innovation et d'évolution au sein de l'industrie laitière québécoise, c'est avec confiance et enthousiasme que nous entrevoyons l'avenir avec vous. D'ici 2066, Valacta continuera de se réinventer continuellement pour s'ajuster aux nouvelles réalités et répondre à de nouveaux besoins. Le travail ne fait que commencer. Et ça commence dès aujourd'hui, pour vous et avec vous. ■

PUBLIREPORTAGE

C'est redevenu agréable de faire la traite

« Les vaches ont commencé à ruer souvent pendant la traite et elles jetaient de l'eau par terre en buvant », se rappelle Martin Tremblay, de la Ferme des Tremblay à Saint-Simon-de-Bagot. « Le compte des cellules somatiques a grimpé jusqu'à 150 000, alors que nous avions toujours eu des moyennes de 60 000 à 70 000 », ajoute Nadine Deschênes, sa conjointe et associée.

« Nous avions auparavant une fertilité exemplaire, mais il fallait maintenant deux à trois saillies et on se butait à des avortements réguliers », poursuit Martin. « Pourtant, nous mettions le même soin qu'auparavant dans tout : confort, hygiène, alimentation. Toutes les pistes ont été examinées, sans réponse », dit Nadine.

« L'électricien Gaétan Martin est venu avec son fils Maxime faire des tests gratuitement – il a même fait la traite avec nous!, relate Martin. Répondant toujours rapidement à nos appels, M. Martin nous a offert un dispositif à prix abordable et remboursable si les vaches n'allaient pas mieux après son intervention! »

Gaétan Martin avait constaté que des harmoniques et d'autres phénomènes électriques parasites avaient fait leur apparition à la Ferme des Tremblay, créant une tension harmonique sur le lactoduc, les tuyaux des stalles et l'abreuvoir. « Quelques semaines après l'installation du STD 2000, la fertilité s'est replacée, le compte des cellules somatiques est revenu autour de 70 000 et les mammites ont presque disparu, note Martin Tremblay. Les vaches sont enfin redevenues calmes pendant la traite et elles ont recommencé à se coucher dans leurs stalles par la suite. C'est agréable de retourner dans l'étable! ». Gaétan Martin a ensuite déplacé un des câbles et une des plaques de mise à la terre de l'autre côté de la route, au pied de la ligne d'Hydro-Québec, endossant une partie des frais. « Les problèmes ont alors été corrigés complètement! », se réjouissent Nadine Deschênes et Martin Tremblay.



« Gaétan Martin a neutralisé les tensions parasites à un prix abordable », disent Nadine Deschênes et Martin Tremblay, ici avec leurs enfants Justin, Daphnée et Kelly-Anne.



LE GARS BRANCHÉ...
GAÉTAN MARTIN ÉLECTRICIEN INC.
RBQ : 2423-8404-01
Sans frais : 1 855 475-1980
Cell. : 819 475-8019
www.gaetanmartinelectricien.com



PLUS DE
30 ANS
D'EXPÉRIENCE

SURVEILLEZ
NOS PROCHAINS
PUBLIREPORTAGES



JAL ROYAL

Passer de la stabulation entravée à libre

- Pour Marc-André Roy et sa conjointe Nancy Lefebvre de la Ferme Jal Royal, passer de la stabulation attachée à la stabulation libre demande de la planification, mais aussi de revoir ses façons de faire et de penser.

C'est en 2010 que s'est effectué ce passage. Pourtant, un an plus tôt, rien n'indiquait ce genre de transition. En effet, les propriétaires de la ferme avaient déjà planifié reconstruire en stabulation entravée et les plans d'ingénieur étaient même ficelés.

Toutefois, avant de planter le premier clou, un conseiller leur suggère de visiter des étables à stabulation libre, question de les conforter dans leur choix. « Pourquoi pas? », se disent les principaux concernés. Déjà à leur première visite, le couple constate que les animaux sont plus calmes et propres qu'ils ne le croyaient. Au fil des visites, leur perception face à la traite robotisée et à la stabulation libre change. À tel point qu'on revient sur l'idée de départ et qu'on change de cap.

Mais passer à la stabulation libre se traduisait par toute une réorientation pour ce couple qui a toujours aimé les belles vaches. En effet, pour Marc-André, entrer dans l'étable, voir une belle rangée de vaches bien alignées sur de la litière propre et traire de beaux pis bien rempli a toujours été une source de satisfaction. Nancy, qui a déjà travaillé pour Holstein Québec, s'est toujours enorgueillie elle aussi d'avoir de beaux sujets de race à la ferme. Pour ces producteurs, une belle conformation et une bonne production étaient toujours les facteurs recherchés chez leurs vaches. Mais avec la stabulation libre et la robotique, il leur a fallu revoir les critères de sélection pour l'ensemble du troupeau.



À la ferme Jal Royal, on retrouve 214 sujets holsteins pur-sang, dont 90 vaches en lactation.

POURQUOI RECONSTRUIRE?

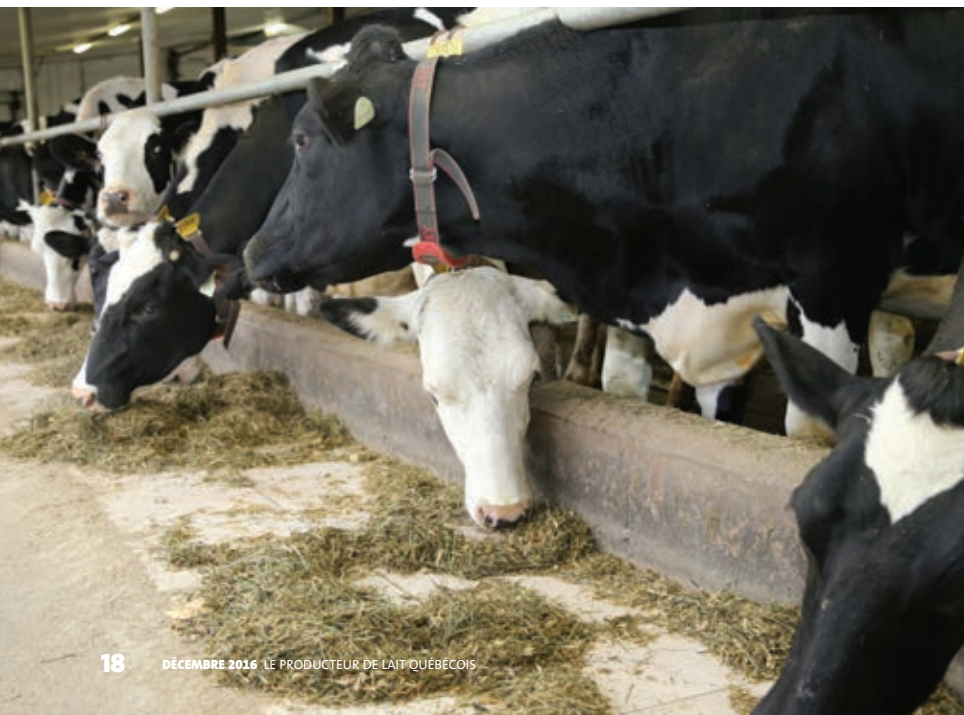
Selon Marc-André, en 2009, la ferme se trouvait à la croisée des chemins. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, celui-ci cherchait un moyen de la réduire au minimum. Il avoue d'ailleurs en toute humilité

n'avoir jamais été très doué pour la gestion des ressources humaines. D'autant plus qu'il tenait à libérer de plus en plus ses parents des tâches qu'ils accomplissent encore à la ferme. Comme les animaux étaient logés sur deux sites différents, il voulait aussi les rapatrier à un seul endroit. Il faut dire aussi que les bâtiments étaient remplis à pleine capacité depuis déjà une dizaine d'années, qu'on y pratiquait trois traites par jour pour optimiser la rentabilité de l'entreprise et que l'on espérait prendre de l'expansion au cours des prochaines années. Sans oublier l'intérêt de la relève qui déjà se manifestait.

Autant de bonnes raisons de repenser le logement et la traite des vaches.

L'IMPORTANCE DE BIEN PLANIFIER

Une fois convaincus qu'ils vont passer aux robots de traite et à la stabulation libre, pas question pour Nancy et Marc-André de se lancer à l'aveuglette dans leur projet. Tout au long du





Selon Nancy et Marc-André, la traite robotisée s'est aussi présentée comme un atout pour intéresser les jeunes à prendre la relève de la ferme. Carl-Étienne est maintenant employé à temps plein dans l'entreprise.

processus de planification, ils ont tenu à être épaulés par leur conseiller en gestion. Pour eux, il fallait absolument respecter le budget fixé et la capacité de remboursement de l'entreprise en exerçant un contrôle rigoureux du pourcentage de dépenses. Selon Nancy, « dans un tel projet, la planification financière est la partie la plus importante. » « L'argent, c'est le nerf de la guerre », ajoute son conjoint. Tous deux rencontrent leur fiscaliste et leur comptable une fois par année et leur conseiller en gestion deux fois par année.

D'ailleurs, en plus de leur nouvelle étable, en choisissant d'acheter des robots usagés et sur la base du budget établi, ils ont également pu, du même coup, remplacer leur fosse à fumier, rénover l'étable à taures (ancienne étable qu'ils ont conservée) et installer des convoyeurs-nourrisseurs.

S'ADAPTER À LA NOUVELLE RÉALITÉ

Maintenant, une fois que tous les chiffres ont été alignés et les structures érigées, « il a fallu reformater le cerveau, dit Marc-André. En stabulation libre et traite robotisée, les techniques et la régie diffèrent ». Dans la présentation qu'il a faite cette année lors du Rendez-vous AQINAC au sujet de leurs nouvelles installations, il a d'ailleurs précisé : « En stabulation entravée, on travaille pour les vaches. Avec le robot de traite, ce sont les vaches qui travaillent pour nous. Il faut tenir compte de cette réalité. »

Selon lui, la transition vers la stabulation libre s'est relativement bien passée. Bien sûr, au début, il a fallu habituer les vaches à passer par le robot de traite. Si l'apprentissage a été plus long chez certaines que d'autres, il n'y a pas eu d'inconvénient majeur. D'ailleurs, le taux de réforme n'a pas vraiment augmenté à la ferme avec ce passage. Et quelque six années plus tard, les propriétaires voient chez les nouvelles générations de vaches qu'elles sont bien adaptées à leur nouvel espace.

« Il nous a fallu du temps pour comprendre que les vaches en préparation au vêlage doivent être gardées à part pour les protéger des autres, explique Marc-André. Les dominantes ont souvent le dessus sur les dominées. Les vaches en chaleur doivent aussi être maintenues à l'écart, sinon les vaches plus grosses vont les grimper et risquer de les blesser. »



Selon Marc-André, la traite robotisée demande plus d'observation. Il n'hésite pas à se rendre sur le plancher des vaches pour voir comment tout se passe.

Ces passionnés de belles vaches ont dû apprendre à choisir leurs sujets en fonction des critères de santé du pis et de bons pieds et membres. « Qu'on le veuille ou non, nos animaux sont toujours dans l'humidité », explique Marc-André. Un aspect négatif auquel il a dû s'habituer.

« Travailler en stabulation libre demande aussi plus d'observation et de rigueur, ajoute le producteur. Même si tu perds le contact direct avec les animaux, tu dois continuer de te rendre sur le plancher des vaches, de t'en occuper et de les observer. Même avec un robot de traite, il ne faut pas penser qu'on passe tout notre temps à l'extérieur de l'étable. »

L'ERREUR DE NE PAS CONSTRUIRE EN FONCTION DES BAINS DE PIEDS

Pour Marc-André, les pieds et membres nécessitent plus d'attention en stabulation libre. « Malheureusement, au départ, je n'avais pas prévu les installations en fonction des bains de pieds, expliquait-il. Tout allait bien la première année d'opération. Mais à partir de la deuxième année, ça s'est compliqué. J'ai acheté des animaux de l'extérieur et j'ai contaminé mon troupeau avec le piétin. »

Conscient de son erreur, il donnera toutefois un coup de barre pour corriger la situation. Depuis ce malheureux incident, une fois par semaine, les vaches ont droit à un bain de pieds à la Ferme Jal Royal. De plus, deux fois par année,



Marc-André porte maintenant une attention particulière aux pieds et membres de son troupeau. Taille régulière des onglons (y compris par un tailleur professionnel) et bains de pieds sont devenus la norme.

un tailleur professionnel passe en revue le troupeau. Presque chaque semaine, Marc-André, qui a reçu une formation sur la taille des onglons, sort le « rack à pattes » et s'occupe des vaches qui boitent, des vaches tarées et de celles qui sont à environ 150 jours en lactation. Aujourd'hui, la situation s'est rétablie.

ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE?

Malgré les difficultés rencontrées en cours de route et les aspects négatifs soulevés précédemment, Marc-André et Nancy opteraient encore aujourd'hui pour le même type de logement et de traite. Tous deux apprécient la flexibilité que leur offre la traite robotisée, principalement dans les horaires de travail. Ils ont même fait un gain concernant l'unité de travail par personne (UTP), ce qui a permis de réduire la main-d'œuvre. Si ceux qui y travaillent passent autant

de temps à l'étable, le travail est devenu toutefois plus efficace et moins physique. Un aspect non négligeable, soutient le couple, si l'on veut intéresser les jeunes à prendre la relève de l'entreprise. Tous deux estiment que la qualité de vie est une notion importante. Leurs nouvelles installations leur permettent justement d'en profiter un peu plus et de s'investir dans les loisirs et leurs implications respectives. Marc-André et son fils Carl-Étienne, maintenant employé à temps plein à la ferme, se partagent l'ouvrage une fin de semaine sur deux, question de pouvoir décrocher un peu du travail.

Aujourd'hui, à défaut d'élever des animaux d'exposition, les propriétaires retrouvent des animaux calmes. Ils estiment que la reproduction et la santé générale du troupeau se sont améliorées au fil du temps.

Bref, pour les propriétaires de la Ferme Jal Royal, les bons côtés l'emportent sur les désagréments.

PORTRAIT DE LA FERME

La Ferme Jal Royal de Disraeli est la propriété de Marc-André Roy et de sa conjointe Nancy Lefebvre. Marc-André a acheté l'entreprise de ses parents, Jean-Claude et Monique, en 2004. Nancy s'est jointe à Marc-André en 2006.

Leur entreprise compte 214 sujets holsteins pur-sang dont 90 vaches en lactation. Parmi leurs vaches, on retrouve notamment 2 excellentes, 35 très bonnes et 45 bonne plus. Leur troupeau produit en moyenne 9 500 kg de lait depuis 2010. Marc-André soulève d'ailleurs qu'il n'a pas vu d'augmentation de la production laitière avec le passage à la traite robotisée, car il pratiquait déjà trois traites par jour bien avant ce changement.

Sur les quelque 324 ha de terre de la Ferme Jal Royal, la moitié est boisée. Dans l'autre partie, on y cultive 24 ha de maïs ensilage et la même superficie de luzerne. Les 113 ha qui restent sont consacrés aux prairies.

Nancy et Marc-André ont quatre enfants : Rebecca, 21 ans, qui suit actuellement une formation en gestion et technologies d'entreprise agricole à l'ITA de Saint-Hyacinthe, Carl-Étienne, 20 ans, diplômé en production laitière et en mécanique agricole de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, il travaille à temps plein à la ferme, Daphné, 19 ans, qui se dirige vers des études de droit, et Benjamin, 15 ans, qui n'a pas encore fixé son choix, mais qui aime bien les vaches. ■

ÊTRE BIEN ENTOURÉ, ÇA COMPTE

« Je n'ai pas la science infuse et on ne peut pas être bon partout », lance candidement Marc-André. Que ce soit pour l'alimentation, les finances, ou la santé des animaux, lui et Nancy croient en l'importance de s'entourer de conseillers pour les appuyer dans leurs décisions. Dans tous les cas, ils choisissent des gens avec qui ils se sentent à l'aise. « Il faut rester ouvert et ne pas avoir peur de se remettre en question et ne pas hésiter à se comparer ou à questionner », poursuit Nancy.

D'ailleurs, sur les conseils de leur syndicat de gestion, Marc-André, Nancy et les propriétaires de trois autres fermes – tous font partie du même syndicat – se rencontrent chaque mois. Ensemble, ils discutent de leurs bons et moins bons coups, mais surtout, tous acceptent d'ouvrir leurs livres et de comparer les chiffres et les résultats. « C'est comme ça qu'on peut apprendre des autres », soutient Marc-André. Bien sûr, il faut une bonne dose de confiance pour partager ce genre d'informations.

PURINA.
LES SPÉCIALISTES
SIGNES DE VACHES.

PRIMER pour la Performance

Le succès de votre troupeau dépend d'un bon départ.

PRIMER, la nouvelle gamme de produits Purina prépare vos vaches à la lactation.

PRIMER, assure à votre troupeau une transition en douceur et une préparation optimum pour la lactation grâce aux plus récentes technologies en nutrition et à de nouveaux additifs. Demandez à votre conseiller Purina lequel des produits **PRIMER** convient le mieux à votre troupeau.

PRIMER de Purina – pour une performance optimale.



PURINA®

f /PurinaProActiv

PURINA®, CHOW® et le quadrillé sont des marques déposées sous licence de la Société des Produits Nestlé S.A.



Les productions supérieures

Productions acceptées en **JUILLET 2016** ayant une MCR cumulative de **1025 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1025 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Denis George Joke (Tb) (Blackadder George) Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde	107999979	06-15	1-334	9 077	4,32	3,44	335	344	351
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	Jalie Percy Machine (Bp) (Kildare Percy-Et) Ferme Jalie, Sainte-Élisabeth	107931822	06-15	2-294	11 169	3,92	3,57	354	334	384
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Denis Volvo Sanka (Bp) (Kamouraska Volvo-Et) Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde	107406769	09-15	3-0	12 227	4,11	3,75	367	362	416
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Denis Poker Marie Lucie (Tb) (Des Chamois Poker-Et) Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde	106875353	09-15	4-61	12 610	4,67	3,14	347	390	330
AYRSHIRE SENIOR 4 ANS	Du Murier Junkie (Tb) (Palmyra Tri-Star Reality) Ferme du Murier inc., Saint-Édouard	106973854	09-15	4-234	12 095	5,28	3,29	324	415	324
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	De La Plaine Normandin Babouch (Tb) (Duo Star Normandin) Ferme Stejobec inc., Saint-Sylvestre	105646864	08-15	6-200	12 750	4,44	3,25	333	363	329
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Fever Papilys (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Arla, Saint-Césaire	108544329	08-15	2-59	17 116	5,19	3,2	443	613	438
	Arla Windhammer Bukarail (Tb) (Gillette Windhammer) Ferme Arla, Saint-Césaire	107664417	08-15	2-20	14 861	4,56	3,49	390	474	422
	Niagareth Win Albrook (Bp) (Gillette Windbrook) Ferme Laquerre inc., Saint-Casimir	108211144	07-15	2-78	13 461	5,09	3,94	347	472	424
	Holdream Mincio Rosette (Tb) (Bertaiola Mincio Et Tv TI Ty) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344368	08-15	1-364	16 157	3,35	3,06	430	384	409
	Gepaquette Sargeant Ravichou (Bp) (Seagull-Bay Sargeant Tv TI Ty) Ferme Gépaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford	107937474	11-14	1-356	15 206	4,29	3,36	382	438	399
	Lafontaine Aikman Drama (B) (Gen-I-Beq Aikman) Lafontaine Holstein inc., Chesterville	107979627	08-15	1-344	13 657	4,61	3,5	364	447	395
	Arla Goldwyn Chance (Bp) (Braedale Goldwyn) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624852	09-15	2-26	13 729	4,8	3,67	350	448	400
	Holdream Bossman Reflexion (Bp) (Bassingthorpe Bossman-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344371	08-15	1-358	14 381	4,12	3,28	383	421	389
	Arla Epic Character (Bp) (Genervations Epic) Ferme Arla, Saint-Césaire	108544330	09-15	2-61	14 570	4,49	3,4	366	439	387
	Monbriant Day Bomba (Tb) (Minnigan-Hills Day-Et) Ferme Beaudry et Fils, Saint-Valérien	108089631	01-15	1-344	13 941	4,17	3,36	356	401	377
	Charmvale Saloon 1196 (Bp) (Sandy-Valley Saloon-Et) Ferme M.R. Chagnon inc., Acton Vale	108462222	07-15	2-27	13 433	4,15	3,37	356	395	371
	Beaucoise Santana Peppa (Bp) (Shadybank Shottle Santana) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108047060	03-15	1-352	13 282	4,31	3,24	347	406	353
	Phily Brawler Camaille (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Laquerre inc., Saint-Casimir	108521129	07-15	1-339	12 127	4,72	3,48	326	412	352
	Vinbert Mogul Daryl (Bp) (Mountfield Ssi Mogul Tv TI Ty) Ferme Vinbert, Acton Vale	107776957	04-15	2-35	12 067	5,13	3,58	310	430	348
	Ménardise Brawler Sophia (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Ménardise inc., Verchères	108062013	09-15	2-165	14 363	3,96	3,47	342	362	372
	Royolait Malina Brawler (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	108194274	06-15	2-78	13 765	3,92	3,03	353	372	334
	Holdream Doorman Robyna (Bp) (Val-Bisson Doorman) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344377	08-15	1-314	12 165	4,38	3,3	331	386	341
	Frohlund Beth Medford (B) (Golden-Oaks Medford-Et) Ferme Freiland, Saint-Sylvestre	107676178	02-15	2-154	13 489	4,6	3,25	321	401	333
	Pont Rouge Lassy Saloon (B) (Sandy-Valley Saloon-Et) Ferme Pont-Rouge enr., Pont-Rouge	108460624	07-15	1-346	13 174	3,51	3,3	354	332	363
	Charpentier Shaw Botanik (Bp) (Seagull-Bay Shaw-Et) Ferme Charpentier enr., Sawyerville	107775424	03-15	2-98	14 053	3,66	3,17	347	343	345
	Ménardise Acapulco Jaelle (Bp) (Velthuis Acapulco) Ferme Ménardise inc., Verchères	107443207	06-15	2-9	11 472	4,57	3,71	303	372	352
	Purstein Iota Lauralie (Bp) (Regancrest Altaiota-Et) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	107515110	03-15	2-138	13 623	3,71	3,46	332	332	362

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Frohland Blackie Lexor (Bp) (Genervations Lexor)	107676190	09-15	2-343	15 803	3,95	3,46	355	374	382
	Ferme Freiland, Saint-Sylvère									
	Paquet Kayla Sid (Tb) (Pine-Tree Sid-Et)	107723282	05-15	2-328	14 986	3,92	3,02	349	369	328
	Ferme Paquet et Frères inc., Amqui									
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Liziere Dempsey Lithium (Bp) (Lirr Drew Dempsey)	107683356	05-15	2-290	14 542	3,82	3,27	342	352	349
	Ferme Denis Saint-Pierre, Saint-Arsène									
	Holdream Lexor Passante (Tb) (Genervations Lexor)	107823163	09-15	3-30	18 035	5	3,52	403	536	437
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Holdream Lexor Peutetre (Tb) (Genervations Lexor)	107823160	08-15	3-30	18 327	4,12	3,4	422	463	443
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Paquet Kalite Lauthority (Tb) (Comestar Lauthority)	107339932	05-15	3-161	19 415	3,84	2,99	423	441	395
	Ferme Paquet et Frères inc., Amqui									
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Holdream Lexor Apple (Bp) (Genervations Lexor)	107823168	08-15	3-0	17 461	3,77	3,24	402	404	401
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Holdream Dempsey Linda (Tb) (Lirr Drew Dempsey)	107823153	08-15	3-76	17 202	3,34	3,4	390	348	406
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Counard Kate (B) (Regancrest S Braxton-Et)	107696186	08-15	3-66	16 382	3,69	3,14	372	366	357
	Ferme Counard, Saint-Ephrem									
	Bergitte Braxton Hollande (Tb) (Regancrest S Braxton-Et)	107057682	07-15	3-110	15 835	4,21	2,94	358	404	324
	Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Justeph Darius Java (Bp) (Dinomi Goldwyn Darius-Et)	106779307	08-15	3-82	16 251	3,72	2,97	369	367	335
	Ferme Denis Saint-Pierre, Saint-Arsène									
	Gillette Willrock Classy (Tb) (Gillette Willrock)	11329534	03-15	3-92	15 184	4,29	3,5	326	381	359
	Ferme Les Perron inc., Bury									
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Guyette Shottle Bazy (Bp) (Picston Shottle-Et)	107494077	07-15	3-107	15 551	3,83	3,18	352	361	343
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
	Cotopierre Magnetism Elina (Tb) (Mister Magnetism-Et)	107451714	04-15	3-78	15 493	3,76	3,14	342	349	335
	Ferme Cotopierre inc., Sainte-Odile									
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Arla Braxton Joyeuse (Tb) (Regancrest S Braxton-Et)	107664399	09-15	3-291	18 459	4,23	3,1	385	433	369
	Ferme Arla, St-Césaire									
	Galar Shottle Vanessa (Tb) (Picston Shottle-Et)	107005758	08-15	3-328	15 247	4,13	3,43	326	359	344
	Ferme Galarneau inc., Barraute									
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Lesperron Snow Space (Tb) (Flevo Genet. Snowman TI Tv Ty)	106642530	08-15	4-7	19 849	3,89	3,32	420	437	430
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Holdream Magnetism Rosange (Tb) (Mister Magnetism-Et)	107130748	08-15	4-152	18 560	4,15	3,17	386	428	379
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Holdream Shottle Roselee (Ex) (Picston Shottle-Et)	106815892	06-15	4-127	17 785	3,8	3,25	368	378	375
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Knonaudale Atwood Knot (Ex) (Maple-Downs-I G W Atwood)	9959028	03-15	4-282	22 042	4,13	2,94	429	482	404
	Ferme des Trèfles inc., Sainte-Victoire-de-Sorel									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Holdream Gerard Rivia (Tb) (Schillview Oma Gerard Tv TI Ty)	106815883	08-15	4-255	17 449	4,41	3,24	357	420	360
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Germec Natrel Cornet (Bp) (Ralma-Rh Cornet-Et)	106869339	08-15	4-211	16 452	4,42	3,37	339	399	356
	Ferme Germec, Hérouxville									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Petitclerc Goldwyn Alex (Ex) (Braedale Goldwyn)	105543697	06-15	6-286	19 914	5,14	3,38	394	551	423
	Ferme J.P. Petitclerc et Fils inc., Saint-Basile									
	Holdream Shottle Rida (Ex) (Picston Shottle-Et)	105747909	08-15	6-242	20 949	3,88	3,01	414	430	392
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Legault Goldwyn Guylaine (Ex) (Braedale Goldwyn)	104277482	07-15	8-266	18 897	3,76	3,06	383	393	371
	Ferme Legaudiere inc., Coteau-du-Lac									
	Holdream Shottle Alice (Ex) (Picston Shottle-Et)	106178278	08-15	5-301	17 341	4,57	3,38	345	422	366
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Micheret Chic Mix Red (Tb) (Arron Doon Mix P Red)	106579057	06-15	5-38	17 923	4,18	3,11	360	407	355
	Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin									
	Holdream Sanchez Rosette (Tb) (Gen-Mark Stmatic Sanchez)	106481109	08-15	5-152	18 320	3,82	3,09	368	376	356
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Perfordaje Allie Baxter (Tb) (Emerald-Acr-Sa T-Baxter)	106337063	08-15	5-230	16 569	4,82	3,15	331	427	326
	Ferme Desmarais et Fils, Roxton Falls									
	Maryclerc Alexander Silex (Ex) (Golden-Oaks St Alexander-Et)	106015334	07-15	5-300	15 820	5,18	3,05	319	443	306
	Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Holdream Shottle Petoune1 (Tb) (Picston Shottle-Et)	106178289	08-15	5-242	16 832	4,17	3,33	336	375	351
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Domicole O Shelve (Tb) (Long-Langs Oman Oman Tv TI Ty)	9895499	03-15	5-5	19 272	3,05	3,11	372	307	370
	Ferme Pellerat inc., Saint-Roch-des-Aulnaies									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Joyal Dellia Goldwyn (Ex) (Braedale Goldwyn)	104383954	06-15	8-96	15 078	5,15	3,36	301	424	320
	Ferme J.-M. Gendron et Fils, Saint-Antoine-sur-Richelieu									
	Rocclairson Goldwin Leiza (Ex) (Braedale Goldwyn)	104762126	07-15	8-173	15 884	4,5	3,2	321	392	324
	Patrice Tétrault, La Présentation									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Velthuis Goldwyn Elsa (Tb) (Braedale Goldwyn)	9702405	07-15	6-204	16 299	4,12	3,34	326	363	343
	Ferme Valmont Drolet et Fils inc., Saint-Raymond-de-Portneuf									
	Niagareth Shottle Albatra (Tb) (Picston Shottle-Et)	106228198	06-15	5-56	15 276	4,59	3,5	307	381	341
	Ferme Laquerre inc., Saint-Casimir									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Rodveil Goldwyn Titania (Tb) (Braedale Goldwyn)	106472696	08-15	5-125	14 680	5,31	3,41	295	419	315
	Ferme Rodveil Holstein, Saint-Simon-Les-Mines									
	Godstar Tendresse Comerica (Ex) (Bridon Remake Comerica-Et)	105923178	09-15	6-190	10 529	6,72	3,93	316	391	329
	Ferme Godin et Frères SENC (Je), Saint-Aimé									

MALADIES POST-PARTUM

Quels sont les niveaux acceptables de maladies post-partum?

Par **JOCELYN DUBUC**, professeur, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, et **JOSÉ DENIS-ROBICHAUD**, doctorante, Ontario Veterinary College, Université de Guelph

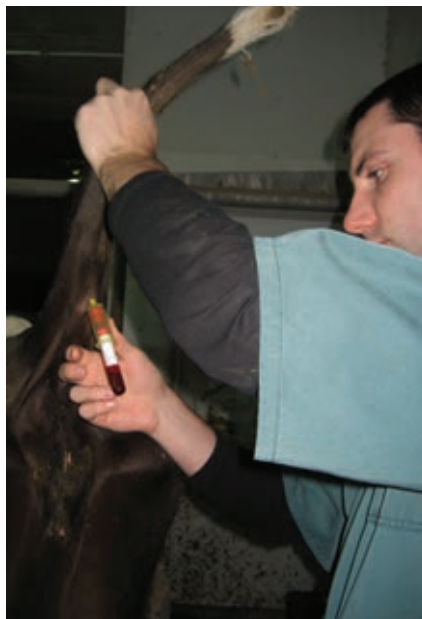
- En matière de reproduction, pour obtenir du succès à la première saillie, quels sont les niveaux acceptables de maladies post-partum dans un troupeau? Une étude a creusé la question.

Les maladies post-partum chez les vaches laitières font référence aux multiples maladies qui surviennent après le vêlage. Elles incluent, entre autres, la rétention placentaire, la fièvre vitulaire, la métrite, le déplacement de la caillette, l'hypercétonémie (ou acétonémie subclinique), l'écoulement vaginal purulent (endométrite clinique), l'endométrite cytologique (endométrite subclinique), l'anovulation prolongée.

De multiples études ont rapporté les effets négatifs de ces conditions sur la performance subséquente des vaches. En d'autres mots, il est clair que ces maladies vont réduire la performance des vaches atteintes en diminuant leur production laitière et leur taux de reproduction tout en augmentant leur risque de quitter le troupeau avant 60 jours en lactation. Bien que toutes ces maladies soient négativement associées au futur des vaches, on ne sait pas exactement à partir de quelle prévalence (ou proportion de vaches atteintes) dans un troupeau la performance de ce dernier déclinera. Par exemple, on sait qu'une vache souffrant d'une infection utérine risque d'avoir des problèmes à devenir gestante, mais si seulement 1 % des

vaches du troupeau est atteint, cela risque d'avoir peu d'impact globalement sur la reproduction de tout le troupeau.

De plus en plus de médecins vétérinaires observent systématiquement les maladies de la période post-partum pour savoir comment va la santé des troupeaux avec lesquels ils travaillent



Prise de sang pour progestérone

au quotidien. Ils s'en servent aussi beaucoup pour identifier les causes potentielles pouvant expliquer pourquoi un troupeau affiche une mauvaise performance en reproduction à la première saillie. Cette stratégie de surveillance permet de trouver les vaches atteintes de maladies pour intervenir, mais aussi, et surtout, elle permet de savoir si on a trop de maladies dans le troupeau et le cas échéant mettre en place des mesures préventives pour le futur.

Il est d'ailleurs bien accepté que la prévention des maladies donne généralement de meilleurs résultats que leur traitement. Malheureusement, il existe très peu de données scientifiques sur la prévalence acceptable de plusieurs de ces maladies. En fait, il vaudrait mieux dire qu'il n'existe aucune donnée pour la plupart d'entre elles. Il devient donc difficile de conseiller un producteur laitier sur ce qui est acceptable ou non dans son troupeau et sur ce qu'il devrait faire s'il n'obtient pas de succès à la première saillie.

L'idée derrière le projet de recherche était d'obtenir cette information et ainsi aider les médecins vétérinaires à mieux conseiller les producteurs laitiers au quotidien.

LE PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche s'est donc déroulé dans 126 troupeaux laitiers commerciaux de la région de Saint-Hyacinthe dont le suivi de médecine préventive (minimum 1 fois par mois) est assuré par la clinique ambulatoire

**TABEAU 1. PRÉVALENCE DE MALADIES POST-PARTUM
DANS 126 TROUPEAUX LAITIERS FAISANT UN SUIVI DE MÉDECINE
PRÉVENTIVE VÉTÉRINAIRE**

MALADIE	PRÉVALENCE LA PLUS BASSE	PRÉVALENCE MOYENNE	PRÉVALENCE LA PLUS ÉLEVÉE
Hypercétionémie (%)	4,0	18,8	75,0
Rétention placentaire (%)	0,0	4,9	16,7
Déplacement de la caillette (%)	0,0	4,0	11,5
Écoulement vaginal purulent (%)	0,0	5,0	45,0
Endométrite cytologique (%)	5,3	29,4	80,0
Anovulation prolongée (%)	5,0	35,2	85,0
Succès à la première saillie (%)	5,0	40,0	63,2
Mortalité embryonnaire (%)	0,0	6,3	26,7
Réforme avant 60 jours en lactation (%)	0,0	13,3	50,0

de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe. Dans chaque troupeau, 20 vaches ont été choisies pour déterminer la proportion d'entre elles atteintes par l'une ou l'autre des maladies post-partum (2 520 vaches au total dans l'étude). Les maladies ciblées étaient l'hypercétionémie, la rétention placentaire, le déplacement de la caillette, l'écoulement vaginal purulent, l'endométrite cytologique et l'anovulation prolongée.

Le succès à la première saillie, la mortalité embryonnaire et la réforme durant les 60 premiers jours de lactation pour ce groupe de vaches ont aussi été compilés. Le premier objectif de l'étude était de quantifier la prévalence de ces maladies dans un grand nombre de troupeaux laitiers et le second objectif était d'identifier la prévalence acceptable de ces maladies dans les troupeaux.

UNE PRÉVALENCE MOYENNE ASSEZ ÉLEVÉE

Les résultats de l'étude ont montré dans un premier temps que la prévalence moyenne des maladies post-partum était assez élevée. Au tableau 1, on peut voir que la plupart des maladies varient énormément entre les troupeaux. Par exemple, la prévalence de l'anovulation prolongée variait de 5 à 85 %, ce qui est énorme.

Même si ce n'était pas le but de l'étude, il devient difficile de ne pas se demander ce qui est différent entre le troupeau A, qui affichait 5 % d'ano-

vulation prolongée (presque absente du troupeau), et le troupeau B, qui en présentait 85 % (presque toutes les vaches atteintes). Or la réponse selon nos données se trouverait principalement dans la gestion de la période de transition autour du vêlage de ces troupeaux. Par exemple, une mauvaise gestion de la transition énergétique des vaches autour du vêlage était en cause pour l'anovulation prolongée. Simplement, cela signifie que si une forte proportion de vaches souffrent d'un malaise énergétique autour du vêlage, il est fort probable qu'une forte proportion de vaches seront en anovulation prolongée plus tard (ne cycleront pas à 50 jours en lactation). Ces résultats ne sont pas surprenants, mais rappellent l'importance de la gestion de la période autour du vêlage.

**TABEAU 2. PRÉVALENCE
ACCEPTABLE DE MALADIES
POST-PARTUM SELON L'ÉTUDE
RÉALISÉE**

MALADIE	PRÉVALENCE ACCEPTABLE
Hypercétionémie	< 12 %
Rétention placentaire	< 5 %
Déplacement de la caillette	< 4 %
Écoulement vaginal purulent	< 5 %
Endométrite cytologique	< 19 %
Anovulation prolongée	< 21 %

Les résultats de l'étude ont aussi permis d'identifier la prévalence acceptable de chacune de ces maladies dans les troupeaux afin d'éviter une mauvaise performance (moins de 40 %) en reproduction à la première saillie, une haute proportion de vaches ayant une mortalité embryonnaire (plus de 6 %) ou une haute proportion de vaches réformées avant 60 jours en lactation (plus de 13 %). Le tableau 2 présente la prévalence acceptable pour chacune des maladies dans ce contexte. Fait intéressant, la prévalence acceptable de certaines maladies était différente de ce qui est actuellement recommandé dans les fermes. Par exemple, la prévalence acceptable pour l'hypercétionémie dans notre étude était de moins de 12 % alors que la recommandation est généralement de moins de 20 %. Il devient donc pertinent de mettre à jour ou de noter ces nouvelles recommandations pour mieux conseiller les producteurs laitiers dans la gestion de leur ferme.

LES PRÉVALENCES À VISER

La prévalence moyenne des maladies post-partum dans les troupeaux laitiers était généralement élevée et variait beaucoup entre les troupeaux.

L'étude a toutefois permis de déterminer les niveaux de prévalences à viser pour obtenir un bon succès en reproduction à la première saillie (voir Tableau 2). La plupart de ces maladies étant subcliniques, elles sont donc difficiles à quantifier s'il n'y a pas de stratégie spécifique de détection mise en place à la ferme.

Si la prévalence de l'une ou l'autre de ces maladies est élevée dans un troupeau, les producteurs ne doivent pas hésiter à en parler avec leur médecin vétérinaire. Ensemble, ils peuvent discuter des façons de la réduire. La gestion du succès à la première saillie dans un troupeau est trop importante économiquement pour la laisser aller au hasard.

FINANCEMENT

Ce projet de recherche a été financé par le programme Innov'Action du MAPAQ. Les tests de progestérone (sang) ont été payés à l'aide du Fonds Zoetis de recherche clinique de la clinique ambulatoire bovine de l'Université de Montréal. ■

POUR UN MONDE EN SANTÉ

Une nouvelle stratégie de recherche nationale

Par SHELLEY CRABTREE,
spécialiste des communications,
Grappe de recherche laitière

■ **Misant sur l'avenir de l'industrie laitière, Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont adopté une nouvelle stratégie pour orienter leurs investissements dans la recherche en production laitière ainsi qu'en nutrition et santé humaines.**

À la suite de consultations avec les producteurs laitiers de partout au pays (*Ayez votre mot à dire*) et d'une rencontre nationale impliquant aussi d'autres intervenants du secteur laitier (chercheurs, experts, représentants du gouvernement et des transformateurs, etc.), quatre thèmes de recherche ont été déterminés :

- 1 Efficacité et durabilité des fermes laitières
- 2 Santé et bien-être animal
- 3 Composition, qualité et salubrité du lait
- 4 Rôle des produits laitiers et de leurs composantes dans la nutrition et la santé humaines

Des résultats visés et des domaines d'investissement prioritaires ont été établis pour chaque thème afin de s'assurer que les projets de recherche traiteront des enjeux que souhaitent résoudre en priorité les producteurs laitiers canadiens. Pour consulter la version complète de la stratégie, visiter www.recherchelaitiere.ca.

La stratégie a notamment pour objectif d'améliorer la collaboration, la communication et la coordination de la recherche financée par les producteurs laitiers canadiens. Par conséquent, le conseil d'administration des PLC vise la mise en place d'une démarche coopérative pour coordonner les investissements en recherche, tirer parti des partenariats à l'échelle provinciale et nationale, maximiser les résultats de recherche ainsi que les investissements des producteurs.

LE CONSEIL CANADIEN DE LA RECHERCHE LAITIÈRE : UN NOUVEL ORGANISME DE GOUVERNANCE DES INVESTISSEMENTS NATIONAUX EN RECHERCHE

Le Conseil canadien de la recherche laitière (CCRL) est un nouveau comité composé de représentants de toutes

les organisations laitières provinciales ainsi que des membres du conseil d'administration des PLC, dont il relève. Le CCRL est responsable de l'élaboration, de la mise en place et de la réalisation des activités de recherche en production laitière de même qu'en nutrition et santé humaines.

Le Conseil a réalisé son premier mandat en juin 2016. Il consistait à élaborer la Stratégie nationale des PLC pour la recherche laitière. Celle-ci vise à mieux coordonner les investissements en recherche des producteurs laitiers à l'échelle nationale et provinciale. La stratégie nationale a été approuvée par le conseil d'administration des PLC en juin 2016 et présentée à l'assemblée générale annuelle des PLC.

Le CCRL doit également élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale, ainsi que superviser, évaluer et recommander les investissements en recherche requis pour atteindre les résultats de recherche indiqués dans la stratégie nationale. Le CCRL travaillera bientôt à l'élaboration d'une stratégie de transfert des connaissances afin de mieux distribuer et communiquer les résultats de recherche partout au pays.

FAITS SAILLANTS DE LA RECHERCHE POUR LA PÉRIODE 2015-2016

Six nouveaux feuillets d'information ont été produits pour faire le point sur les investissements des PLC dans la recherche et les activités de recherche



une copie de ces feuillets en ligne au <https://www.dairyresearch.ca/francais/research-highlights.php>.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN 2015-2016

L'enveloppe-recherche annuelle totale des PLC s'élève à environ 2 M\$. En 2015-2016, le rendement des investissements en recherche des PLC pour stimuler l'innovation dans le secteur laitier a totalisé 6,6 M\$. Ce financement est consacré chaque année au soutien des priorités de recherche des producteurs laitiers en matière de production laitière et de nutrition et santé humaines.

PRINCIPAUX PARTENAIRES DE FINANCEMENT

Les PLC optimisent leurs investissements en recherche en appariant le financement obtenu auprès des partenaires principaux suivants :

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
- Commission canadienne du lait (CCL)

PARTENAIRES DE RECHERCHE PROVINCIAUX ET SECTORIELS

Les PLC financent également les activités de recherche ayant des impacts favorables sur le plan national en collaboration avec les membres provinciaux et avec d'autres partenaires sectoriels. Ces partenaires comprennent notamment : le Réseau laitier canadien, Dairy Farmers of Ontario, Les Producteurs de lait du Québec, Alberta Milk, BC Dairy Association, Dairy Farmers of Manitoba, Novalait inc., Valacta et CanWest DHI. ■

en cours. Ces feuillets mettent en lumière l'impact des investissements sur le plan national et fournissent la liste de tous les projets financés dans le cadre des programmes de recherche des PLC ainsi que les résultats escomptés. On peut trouver

L'enveloppe-recherche totale des PLC s'élève à environ 2 M\$.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES PLC :

Infolettre sur la recherche, s'inscrire à l'adresse

<https://www.dairyresearch.ca/francais/newsletter-registration.php>

Sur le web : www.recherche laitiere.ca, www.bloguercherche laitiere.ca, www.dairyknowledge.ca

Twitter : @dairyresearch

Facebook: Dairy Research Cluster @dairyresearch

YouTube: chaîne de la Grappe de recherche laitière

Courriel : info@dairyresearch.ca

Comment mieux prévenir la mammite?

Par **AMY WESTLUND**, étudiante, rédactrice au Bureau de la recherche; **EMILIE BELAGE**, étudiante à la maîtrise; **DAVID KELTON**, médecin vétérinaire, professeur, Université de Guelph; **HÉLÈNE POIRIER**, agronome, agente de transfert, Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine et la qualité du lait

■ Pourquoi les producteurs de lait hésitent-ils à adopter certaines pratiques de prévention de la mammite plus efficaces? On a demandé aux producteurs.

La mammite coûte à l'industrie; plus de 4 millions \$ de pertes chaque année, selon le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine et la qualité du lait (RCRMBQL). Chaque ferme a ses propres pratiques de gestion, de sorte qu'il est parfois difficile de déterminer la cause exacte de la mammite.

David Kelton, chercheur à l'Université de Guelph, mène un projet de recherche sur les obstacles à l'adoption des meilleures pratiques à la ferme. Son équipe a organisé des groupes de

discussion en Ontario pour enquêter sur les raisons qui amènent les producteurs à adopter certaines pratiques de prévention de la mammite et pas d'autres. Ce projet tente de définir la perception des risques par les producteurs et leurs préférences quant à l'obtention de nouvelles informations.

DÉCIDER TOUT D'UNE TRAITE D'ÉVITER LA MAMMITE!

« La mammite est une maladie évitable, pourtant elle est encore un gros problème dans l'industrie laitière », dit Emilie Belage, étudiante à la maîtrise au Département de médecine des populations et travaillant

sur le projet. Pendant la traite, le risque d'infection par des bactéries pathogènes est augmenté en raison de l'ouverture du canal du trayon. L'infection peut résulter d'erreurs humaines ou de tâches négligées comme l'hygiène du pis insuffisante, l'équipement de traite mal nettoyé ou le partage d'équipement entre vaches saines et vaches contagieuses. Ces éléments sont essentiellement contrôlés par les décisions et priorités des producteurs bien que la mammite puisse avoir de graves répercussions sur la santé et la performance du troupeau: reproduction perturbée, réduction de la qualité du lait et de la production, obligation de jeter le lait lorsque les antibiotiques sont utilisés pour traiter l'infection. La mammite provoque aussi de la douleur chez les animaux infectés.

LES BONNES PRATIQUES: POURQUOI ET COMMENT?

Belage a organisé quatre groupes de discussion en Ontario au printemps 2016 afin d'identifier les obstacles qui empêchent les producteurs d'utiliser de manière efficace un certain nombre de bonnes pratiques établies, et ce, au moment de la traite. Tous les groupes de discussion composés chacun d'un maximum de 10 producteurs laitiers

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Qualité du lait

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Promouvoir les moyens efficaces de prévenir la mammite bovine à l'intérieur du troupeau

RETOMBÉES POTENTIELLES : Meilleur contrôle de la mammite

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Ce projet est une initiative du RCRMBQL. Il est soutenu par une Contribution de l'initiative de la Grappe de recherche laitière (Les Producteurs laitiers du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Réseau laitier canadien et la Commission canadienne du lait).

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : David Kelton, Ontario Veterinary College, Université de Guelph, dkelton@uoguelph.ca



Emilie Belage a échangé avec des groupes de producteurs laitiers sur leur routine de traite et leurs actions de prévention de la mammite dans le cadre de son projet de maîtrise.

locaux ont été interrogés ensemble au sujet de leurs pratiques de prévention de la mammite et de leur routine de traite. Pendant les séances de groupes de discussion, certains producteurs ont indiqué qu'ils ne disposaient pas d'informations suffisantes ou voulaient plus d'informations sur la raison pour laquelle certaines pratiques étaient importantes et nécessaires, surtout quand ils devaient procéder à la formation des employés. D'autres ont questionné l'utilité ou la facilité de mise en œuvre de certaines pratiques.

TOUT EST AFFAIRE DE PERCEPTION!

Les chercheurs ont également constaté que les idées et les perceptions des producteurs au sujet de la qualité du lait, ainsi que de ce qu'est un faible CCS, ont influencé leur motivation pour la prévention de la mammite dans leur ferme. Par exemple, certains producteurs ont déclaré que leur objectif était de maintenir un CCS du réservoir de 100 000 cellules/ml ou moins toute l'année, si possible. D'autres producteurs ont préféré concentrer leurs efforts sur d'autres questions, comme la boiterie ou la période de transition, tant et aussi longtemps que leur CCS du réservoir se situait entre 200 000 et 300 000 cellules/ml.

ROUTINE. QUAND TU NOUS TIENS...

Par nature, la traite est une activité de routine. D'ailleurs, une étude précédente menée par ce même groupe de recherche avait révélé que les producteurs sont assez constants dans la façon dont ils traitent leurs vaches laitières. Habitudes et routines sont difficiles à briser et peut-être que sans une forme de motivation (pénalité ou incitatif), les producteurs laitiers qui produisent déjà, par définition, un lait de bonne qualité (CCS de moins de 400 000 cellules/ml) ne verront aucune raison de changer ou d'adapter leur comportement et leurs actions. En somme, la plupart des producteurs conviennent que quand la routine est correcte, on ne la change pas.

Belage et Kelton espèrent que ces conclusions contribueront à promouvoir un meilleur accès à l'information et à la connaissance dans l'industrie laitière ainsi qu'à trouver des solutions aux obstacles potentiels au contrôle de la mammite, à l'aide d'une approche spécifique à la ferme.

Soulignons en terminant qu'Andria Jones-Bitton, professeure associée, Stephanie Croyle, étudiante au doctorat, Université de Guelph, et Simon Dufour, professeur associé, Université de Montréal, ont aussi collaboré à ce projet. ■

Cet article est une adaptation et une traduction de « Improving Mastitis Prevention », publié dans *The Milk Producer*, décembre 2015, p. 30.



Homologué par Santé Canada



183089
DIN : 02441284

www.sabotsolution.com

Par **ISABELLE VEILLEUX**, médecin vétérinaire, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec

Quand les veaux ont une faim de... louve

■ **Quatre éléments sont extrêmement importants pour bien réussir l'élevage à la louve. Ils sont tellement importants que si un de ces quatre éléments n'est pas respecté, on risque d'avoir des problèmes.**

On dit souvent que le diable est dans les détails. Voici une petite histoire vécue pour le démontrer. Après une chirurgie de caillette chez un client celui-ci me dit : « Ah oui! en passant, depuis un petit bout de temps, mes veaux à la louve ont tous une période de diarrhée environ une semaine après leur entrée dans le parc. À ce moment, je les sors du parc pour les traiter. Ils prennent du mieux rapidement, mais lorsque je les remets à la louve, ils ont alors une rechute. Celle-ci est de courte durée, ensuite ils n'ont plus de problèmes. Que se passe-t-il? »

Voici les pistes à explorer.

LE COLOSTRUM

Ce n'est plus un secret pour personne, le colostrum est le point le plus important pour des veaux en santé.

Pour une absorption optimale, le colostrum doit :

- être donné le plus tôt possible après la naissance, on s'assure alors de donner au minimum trois litres lors du premier boire (quatre litres si le veau le boit bien, mais s'il ne boit pas de lui-même, on gave avec trois litres);
- être de bonne qualité (celle-ci se mesure avec un colostromètre standard ou un réfractomètre de Brix);
- être propre (sans contamination par le fumier ou autre et bien conservé).

Il faut se souvenir que seul le lait de la première traite possède une haute teneur en anticorps. Dès la deuxième traite, ces composants sont dilués par le début de la montée laiteuse. Il faut donc prendre soin de traire assez de colostrum et de garder la deuxième portion au frigo pour éviter la croissance bactérienne qui est très rapide. Lorsque le colostrum est conservé à

température pièce, le nombre de bactéries double toutes les 20 minutes. Aussi, un colostrum mal conservé est moins bien absorbé. Les études rapportent une diminution de l'absorption lorsque le taux de bactéries passe au-dessus de 100 000 bactéries/ml ou au-dessus de 10 000 coliformes/ml.

Un moyen de voir si le transfert d'immunité passive a réussi est de prendre un échantillon de sang sur le veau âgé de deux à sept jours. Une concentration élevée de protéine indique un bon transfert et un veau bien protégé.

L'ESPACE POUR CHAQUE VEAU

L'élevage à la louve fonctionne bien à condition de ne pas avoir une trop grande concentration d'animaux. On recommande de garder moins de huit génisses par groupe. Un espace de 30 pieds carrés (2,78 m²) par animal est primordial. Lors d'une enquête faite auprès de nos clients avec louve, il s'est avéré que la fréquence de traitement augmentait beaucoup (pneumonie et diarrhée) lorsqu'on passait sous la barre des 25 pieds carrés par animal. Pourtant, les parcs étaient nettoyés plus fréquemment.

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, ZOETIS; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Clinique vétérinaire St-Tite; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.



Si ç'a l'air propre...

LES VACCINS ET LES AUTRES PRÉVENTIONS

L'élevage en groupe peut se comparer à l'entrée à la maternelle des enfants. Ceux-ci sont confrontés à plus de microbes que s'ils sont élevés seuls. La vaccination et la prévention des maladies sont d'autant plus importantes que vous avez un groupe en continu mouvement dans lequel de nouveaux animaux sont mis en contact en tout temps. Ceci permet d'avoir un système immunitaire efficace. Cette partie est déterminée avec votre médecin vétérinaire en fonction des maladies déjà présentes chez les veaux de votre troupeau.

L'HYGIÈNE DES PARCS ET DE LA LOUVE

Voilà le point où le diable pointe souvent la queue.

L'hygiène des parcs est particulièrement importante chez les veaux. Pour les veaux de zéro à un mois, il est recommandé de nettoyer leur espace tous les jours et d'ajouter de la paille fraîche tous les deux jours. Une fois par semaine, on nettoie et désinfecte toutes les surfaces auxquelles les veaux ont accès (murs, station d'abreuvement et buvettes). Pour les veaux âgés d'un mois jusqu'au sevrage, on peut espacer la désinfection à intervalle d'un mois. L'important est de garder des surfaces de couchage propres et confortables. Cette partie est importante et ceux qui ont des



... il faut parfois regarder un peu plus loin.

louves le savent: quand on néglige ce point, on voit vite apparaître les problèmes.

Pour ce qui est de l'hygiène de la louve, bien que la plupart soient équipées d'un système de nettoyage automatique, certaines opérations doivent être effectuées manuellement, et malheureusement, peu d'informations sont données à ce sujet. Toutefois, voici quelques points à retenir.

Les tétines

Bien que certaines louves soient capables de nettoyer l'intérieur de la tétine, la partie extérieure doit aussi être nettoyée. Pour cette raison, on doit changer, laver et désinfecter les

tétines au moins une fois par jour. Ceci peut être fait dans la cuve servant au lavage des trayeuses. La durée de vie d'une tétine est d'environ un mois. Au-delà de cette période, elle se fendille et devient plus difficile à nettoyer.

Les tubulures

Bien que la plupart des louves effectuent le nettoyage automatique des tubulures, il est important de faire une inspection et un nettoyage manuel une fois par semaine. Il arrive que des particules de litière viennent se loger dans les tubulures et favorisent la croissance bactérienne. De même, il est recommandé de changer les tubulures tous les mois. Le caoutchouc étant poreux, le nettoyage n'est plus aussi efficace avec le temps et la croissance bactérienne s'installe.

Le bol à mélanger

Le nettoyage du bol se fait lui aussi automatiquement, mais il est fréquent d'observer un dépôt de lait séché dans sa partie haute. On doit donc nettoyer manuellement à l'eau tiède avec un savon à vaisselle et une brosse.

LA MORALE DE CETTE HISTOIRE

La règle de base: *Si ç'a l'air sale, c'est que c'est sale. Si ç'a l'air propre, il faut peut-être creuser un peu plus.* En effet, dans le cas du client de cette histoire, des échantillons de lait à la sortie de la tétine ont été prélevés par le vétérinaire dans un tube stérile avant et après le nettoyage automatique de la louve pour se rendre compte, oh! surprise, que le comptage bactérien était plus élevé après qu'avant le lavage.

Une observation minutieuse a montré que des dépôts importants de lait séché s'étaient créés sous la lame du mélangeur. Le nettoyage délogeait une partie des débris, mais ceux-ci étaient fortement contaminés. En faisant un nettoyage manuel et une désinfection à l'eau de javel une fois par semaine, le problème s'est réglé de lui-même.

Quand on dit que le diable est dans les détails, cette histoire l'illustre parfaitement. ■

Par MARIE-ÉLAINE DUGUAY, agente au marketing, Marketing, PLQ

Les festivals

LE FESTIVAL JUSTE POUR RIRE, OÙ RIGOLADE RIME AVEC PLAISIR!

Le festival Juste pour rire est l'événement le plus important au monde dans le domaine de l'humour et de la comédie. Il se réinvente année après année, afin de permettre à des millions de festivaliers de découvrir une programmation artistique à la fois diversifiée et inusitée. La 34^e édition du festival Juste pour rire de Montréal s'est tenue du 16 au 30 juillet en plein cœur du quartier des spectacles et a attiré une foule de 2 500 000 visiteurs.

Pour l'occasion, on y a aménagé la Place de la famille le Lait, aisément repérable par sa pinte de lait géante. Les familles y ont été entraînées dans un univers surréaliste où des personnages loufoques leur ont fait vivre d'inoubliables moments. Dès 13 h, tous ont été invités à venir faire un tour pour profiter de ses ateliers, ses manèges, ses spectacles, ses animations et son jeu d'eau pour les tout-petits.

De plus, le Bar laitier le Lait offrait de classiques collations lactées, au grand bonheur des festivaliers.





LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC, UN RENDEZ-VOUS MUSICAL ET FAMILIAL!

Au terme de cette 49^e édition, Daniel Gélinas, grand patron du Festival d'été de Québec (FEQ), estime l'ampleur de l'édition 2016 comparable aux dernières grosses années. « On a atteint des niveaux assez exceptionnels de reconnaissance », déclare M. Gélinas, enchanté. Un événement de plus en plus reconnu dans l'industrie internationale des événements musicaux.

Pour une 10^e année, les PLQ ont déployé la Place de la famille le Lait du 8 au 17 juillet de 10 h à 16 h 30 – Espace 400^e, dans le Port de Québec. Aire de pique-nique, bar laitier pour se rafraîchir et activités telles que glissade géante, fabrication de vire-vent et théâtre étaient offerts aux familles. De retour cette année, la Navette le Lait a permis de s'y rendre facilement et sans frais.

Le populaire concours *Gagnez un week-end vachement trippant grâce au Lait* était de retour cette année. Il offrait la possibilité à une famille (deux adultes et deux enfants) de profiter d'un séjour privilégié au Festival d'été de Québec.

Aussi, près des scènes principales, les bars Amarulait ont une fois de plus permis aux spectateurs de savourer leur lait accompagné d'Amarula.

Rendez-vous l'an prochain du 6 au 16 juillet pour le 50^e anniversaire du festival!

FESTIVAL WESTERN DE ST-TITE

Le Festival western de St-Tite mérite bien son titre de « plus grande attraction western de l'Est du Canada ». Les citoyens de ce village de la Mauricie deviennent, chaque automne, des créateurs d'un monde fantastique, celui du Far West. Du 9 au 18 septembre dernier, le Festival western a renouvelé plusieurs facettes de sa programmation et de ses installations. Parmi toutes les nouveautés, la venue du Cirque Éloize a grandement bonifié l'expérience des festivaliers. Ces 623 000 festivaliers ont aussi pu profiter de l'excellente programmation country et, bien évidemment, de ses rodéos professionnels.



Le Lait était une fois de plus présent cette année, avec la Place de la famille le Lait. En profitant entre autres de la minifermes, des spectacles, de la tour d'escalade, des jeux gonflables et du taureau mécanique, les petits festivaliers se sont vu remettre un berlingot de lait au chocolat. Les 15 et 16 septembre, le site était réservé uniquement pour les écoles primaires et milieux de garde scolaire.

Le déploiement des activités et de la programmation de la 49^e édition a mis la table pour les festivités entourant le 50^e anniversaire de l'organisation, qui aura lieu l'an prochain.

Une nouvelle version de sa chanson thème, originellement lancée en 1969, a été lancée pour marquer le début des célébrations.



GRAND MARCHÉ DE NOËL DE MONTRÉAL

Fort de sa première année (près de 500 000 visiteurs en 21 jours), la direction Marketing des PLQ a décidé de renouveler son expérience avec le Grand Marché de Noël de Montréal. Offrant un espace où les enfants et leurs parents pourront partager des moments en famille, la Place de la famille le Lait prendra un air festif en décembre! Un village spectaculaire s'inspirera du charme des traditions de Noël et du temps des fêtes à travers le monde. Petits et grands seront invités à venir rêver avec nous, du 2 au 24 décembre 2016. Vous y trouverez l'atelier des lutins, la maison du père Noël, une structure de jouets géante, des maisonnettes pour enfants, des jeux d'adresse, une forêt enchantée et de l'animation tout au long de la journée. Venez rencontrer la mère Noël et le lutin du Marché.



Par Michel Fortier, agent au marketing, Marketing, PLQ

Dons de lait pour Noël

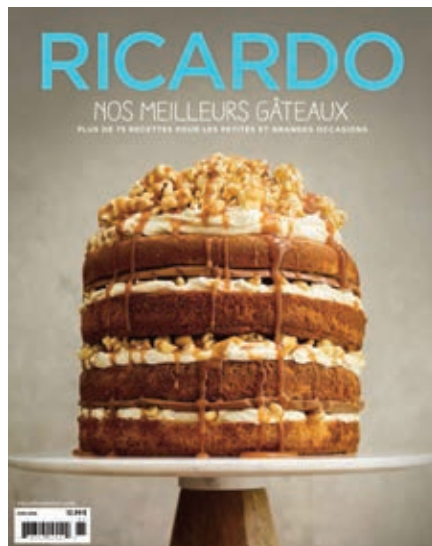
En cette période du temps des fêtes, les Producteurs de lait du Québec feront, cette année encore, un don de près de 40 000 litres de lait à différents organismes dans toutes les régions du Québec afin de garnir les paniers de Noël offerts aux moins nantis de notre société.



Par JULIE GÉLINAS, directrice,
et SARA BUJOLD, agente de promotion,
Marketing, PLQ

RICARDO et le LAIT : une délicieuse combinaison!

Après le succès de l'an dernier du *bookazine Nos meilleurs biscuits*, Ricardo répète l'expérience en lançant une édition spéciale 100 % gâteaux. Encore une fois, le Lait est l'unique partenaire, puisqu'il n'y a pas d'association plus naturelle qu'un décadent morceau de gâteau et un verre de lait d'ici! En kiosque depuis le 7 octobre dernier, le *bookazine* regroupe plus de 75 recettes de gâteaux, glaçages et garnitures décoratives qui sauront combler les passionnés de dessert. Il est disponible en kiosque seulement, au coût de 12,95 \$. Un cadeau parfait à offrir pour le temps des Fêtes!





Parlons nutrition

Par l'équipe des diététistes des PLC



Sur la route avec les PLC

Les 23 et 24 septembre, l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada a eu l'occasion de participer au congrès de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Ce congrès a permis à l'équipe non seulement de tenir un kiosque d'information, mais également de présenter quatre affiches portant sur les projets réalisés récemment. Il convient de souligner que l'affiche présentant les résultats relatifs à l'évaluation de l'implantation du recueil d'activités destiné aux services de garde en milieu scolaire a été couronnée meilleure affiche volet Pratique par le jury de l'événement.

Au cours de l'hiver et du printemps, l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada participera à divers événements qui toucheront différents publics (parents, éducateurs et professionnels de la santé). Grâce à leur kiosque situé au cœur de ces rassemblements, les diététistes auront la chance de présenter leurs outils et de répondre aux questions des visiteurs.

Voici les principaux événements auxquels l'équipe prendra part :

- >> SEMAINE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA CONSOMMATION
Salon portant sur le domaine de l'agroalimentaire destiné au grand public
13 au 16 janvier : Centre de foires d'ExpoCité, Québec
- >> JOURNÉE-CONFÉRENCE « LA SANTÉ À L'ÉCOLE EN 2017. APPRENDRE ET S'INSPIRER POUR MIEUX INTERVENIR. »
Journée-conférence s'adressant aux professionnels de la santé du milieu scolaire primaire
20 février : Grande Bibliothèque, Montréal et Musée national des beaux-arts du Québec, Québec (visioconférence)
- >> SALON MATERNITÉ PATERNITÉ ENFANTS
Salon pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans
6 au 9 avril : place Bonaventure, Montréal
21 au 23 avril : Centre de foires d'ExpoCité, Québec

Au printemps, un kiosque sera aussi présenté au **Salon de la garde scolaire** organisé par l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec.

L'EXPRESS LAITIER : SOYEZ INFORMÉS

Inscrivez-vous à l'*Express laitier*, le bulletin d'information bimensuel des Producteurs laitiers du Canada. Pour ce faire, rien de plus simple! Envoyez un courriel à chantal.marcotte@dfc-plc.ca qui se fera un plaisir d'ajouter votre adresse électronique à la liste de distribution!



Une campagne appelée à croître

C'est en avril 2016 qu'a été donné le coup d'envoi de la campagne Cuisinons en famille, faisant suite à celle lancée en 2015, Les mains dans les plats. Au départ, celle-ci a principalement pris la forme d'un site Web convivial et pratique appuyé par l'initiative J'aime 5 à 10 portions par jour de l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL). La promotion du site a été assurée par des activités de relations publiques, une stratégie de marketing des moteurs de recherche et un important partenariat avec Québecor. En date du 31 août, plus de 18 500 utilisateurs canadiens avaient visité le site. Un sondage d'interception sur le site et le recours à un panel de parents durant l'été ont permis de confirmer son appréciation :

- 91 % des parents trouvaient le site utile pour faire participer leurs enfants à la préparation des repas;
- 96 % appréciaient la présentation visuelle générale du site et ses principales sections;
- 94 % jugeaient que les recettes proposées étaient bien adaptées pour cuisiner avec leurs enfants;
- 84 % avaient l'intention de retourner consulter le site Cuisinons en famille, et 81 % l'auraient recommandé à leurs parents et amis.



De plus, les rencontres et prises de contact de l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada ont permis de constater que la campagne a été très bien accueillie par les diététistes en santé publique.

À l'automne, le partenariat avec Québecor a été modifié de façon à permettre une plus grande concordance entre le profil des visiteurs en provenance des sites de Québecor et le public cible de Cuisinons en famille. En outre, un partenariat avec IGA a été créé dans le cadre duquel des ateliers de cuisine parents-enfants ont été réalisés dans plusieurs supermarchés IGA de la province, donnant une belle visibilité à la campagne.

Dès le début de 2017, l'un des principaux objectifs de l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada sera de voir à l'accroissement de la campagne en y ajoutant des composantes,

en bonifiant le contenu du site et en travaillant fort pour assurer son rayonnement et sa promotion. Les partenariats créés en 2016 avec l'AQDFL et IGA devraient se poursuivre, et potentiellement s'accroître en matière d'engagement.





DÉCEMBRE, NOËL, LES VACANCES : UN TEMPS PROPICE AUX SOIRÉES EN FAMILLE, ENTRE AMIS ET COLLÈGUES DE TRAVAIL. AMATEURS DE FROMAGES QUÉBÉCOIS, VOICI QUELQUES NOUVEAUTÉS AJOUTÉES CETTE ANNÉE AU RÉPERTOIRE DES FROMAGES D'ICI QUE VOUS POURREZ LEUR FAIRE DÉCOUVRIR!



Nouveautés 2016 chez les fromages d'ici

Mozzarellas fraîches

Voici deux nouvelles mozzarellas fraîches, la **Mozzarella de la Table Ronde** produite par Les Fromagiers de la Table Ronde à Sainte-Sophie dans les Laurentides et la **Mozzarella Fraîche Galbani** fabriquée par Parmalat à Victoriaville dans le Centre-du-Québec. Leur texture et leur goût délicat de lait frais en font l'allié parfait dans une salade de tomates et basilic, sur des bruschettas, des pizzas et des pâtes.

Fromage Blanc Riviera

Qu'est-ce que le fromage blanc? Le fromage blanc n'est ni un yogourt grec ni un fromage cottage, mais plutôt un fromage crémeux. D'origine française, il possède une consistance similaire à celle du yogourt grec, avec l'avantage d'un goût plus doux et plus rond, moins acide et moins amer. Il plaît à tous et la Laiterie Chalifoux de Sorel-Tracy en Montérégie l'a bien compris! À peine sept mois après son apparition sur le marché, voilà que le **Fromage Blanc Riviera** remporte un prix CASEUS dans la catégorie Fromage non affiné en plus d'être finaliste dans deux autres catégories. Vous serez heureux d'apprendre que ce même fromage se retrouve aussi dans le dessert **Parfait Riviera Collection**. Riche en goût et faible en gras : enfin, un dessert sans compromis!

De la fondue!

Ne manquez pas l'occasion de savourer l'une de ces nouvelles fondues : **Fondue de Compton**, **Fondue de l'Outaouais** et **La Fondue au Village**. Cette dernière est particulièrement succulente avec du saumon fumé monté sur un cube de pain et un petit morceau de saucisson sec! À essayer aussi sur de petites brochettes avec pain, tomate cerise et basilic frais. Une autre explosion de saveurs! Psst! On peut maintenant la trouver chez IGA!

Nouveautés en rafale

Voici d'autres nouveaux fromages à découvrir : le **Bonnet Bleu**, **L'Ancêtre Le St-Grégoire** (premier cheddar avec 50 % moins de sel au monde!), le **Brie** et le **Camembert La Crème des Champs**, la **Raclette La Belle Humeur**, le **Gouda DuVillage**, les **Gouda** et **Gouda Fumé Les Réserves du Château**, la **Raclette St-Bernard**, le **Vachement Bleu**, **La Brique** (lauréat 2016 du concours Sélection Caseus, catégorie Fromage à croûte fleurie), le **Mascarpone** et la **Ricotta ANCO**, **Le Cendré des Grands-Jardins de Charlevoix** et le **Clos-des-Roches**, pour ne nommer que ceux-là. Parions qu'ils mériteront des distinctions en 2017!

En terminant, soulignons que l'année 2016 a été particulièrement marquée par l'ajout du fromage **Le Cru du Clocher** à l'Arche du goût, le répertoire mondial du patrimoine alimentaire à protéger, reconnu internationalement par l'association Slow Food. Il est le tout premier fromage du Canada à y paraître! Et on ne peut passer sous silence que les fromages **La Tomme de Monsieur Séguin**, **Le Mont-Jacob** et le **Bleu Bénédictin** sont désormais servis dans près d'une dizaine d'hôtels de Dubaï aux Émirats arabes unis. Les fromages d'ici n'ont absolument rien à envier aux autres. Joyeuses fêtes!



Pour d'autres histoires : fromagesdici.com/blogue



Dairy Technologies

RÉNOVEZ VOTRE SALLE DE TRAITE EN 5 ÉTAPES

Votre salle de traite a besoin d'un coup de fraîcheur? Travaillez avec des outils performants sans tout arracher! Avec la salle de traite évolutive de AIC Dairy, vous conservez les mêmes stalles, les mêmes valves à lait et les mêmes robinets. En cinq étapes vous obtenez une salle de traite performante à une fraction du prix de la concurrence.



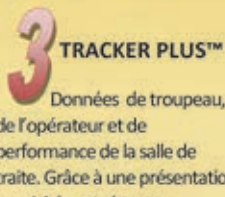
PRESTO DETACHER™

Installez le détacheur Presto et le capteur Smart Sensor. Obtenez des informations précises sur la traite, vache par vache.



PRESTO MASTER™

Ajustez vos détacheurs et collectez les données de la traite à partir d'un seul endroit.



TRACKER PLUS™

Données de troupeau, de l'opérateur et de performance de la salle de traite. Grâce à une présentation conviviale, et obtenez davantage de données sur les performances de votre exploitation.



TRACKER RFID™

Ajoutez une identification RFID. Les données par vache seront transférées à l'unité centrale TRACKER.. Transfère aussi les données vers un autre logiciel tel que DHI, PC Dart, Dairy Comp 305, etc.



La barrière de tri TRACKER fonctionne séparément ou avec tout autre logiciel de gestion de troupeau.



LES SPÉCIALISTES DE
LA RÉNOVATION DE
SALLE DE TRAITE

Beauty Équipements Laitiers

St-Leonard-d'Aston 508.399.2403

GP Payette

St-Jacques-Montcalm 450.830.9333

Lac Matic Inc.

Oromocto 450.829.3130

Services Agri-FID Inc.

St-Philippe-de-Neri 418.498.3114

Distribution JP Service Inc.

St-Germain-de-Gratium 514.475.6063

Agro-Habitation Inc.

Victoriaville 819.752.5288

Dépanneur Agricole

St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

Équipements Laitiers Gagnon

St-Prime 418.251.5051

Alma

418.665.0066

Entreprises Eric Gaudin

Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531

Équipements Agricoles CPR

Rimouski 418.722.6608

Amos

418.629.4016



Dairy Technologies

509 N Holmen, Holmen WI 54636
(608) 526.6882 aicdairy.com

184207

NOUVEAU



Faites votre fromage à la maison !

LE PETIT
Fromager
PASTEURISATEUR-CAILLEUR MAISON
HOME CHEESEMAKER-PASTEURIZER-VAT

PAR/RY
LS BILODEAU

Contactez-nous maintenant !
lsbilodeau.com - 418 876-0006

L.S. Bilodeau
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

187890

ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage. Rainurage
Scarification de béton

418.387.9527

Ste-Marie-Bee

entrepriserenegiroux.ca

168430

CONCEPTION
Reproduction - Animal

2 NOUVEAUTÉS!

• **DG Lait/Milk®**
Test de gestation dans le lait

• **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

185369

À propos de la production*

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

En septembre, le prix à la ferme a fléchi de 1,21 \$/hl par rapport à août. Les revenus provenant des ventes en classes régulières et spéciales se sont améliorés de 1,41 \$/hl. Par contre, les transferts et les primes se sont détériorés de 2,62 \$/hl. Cette situation s'explique par le rapprochement du prix de vente du Québec avec celui de P5 qui a diminué de façon importante le transfert d'argent provenant de la mise en commun de tout le lait (P5).

COMPOSITION DU PRIX À LA FERME

	SEPTEMBRE 2016	AOUT 2016	VARIATION SEPTEMBRE vs AOUT 2016
Classes régulières	73,40	72,91	0,49
Classes spéciales	5,60	4,69	0,92
Transferts et primes	-0,51	2,11	(2,62)
\$/hl	78,50	79,71	(1,21)

Le prix est calculé selon la composition moyenne courante du lait produit : 4,1200 kg m.g./hl 3,3900 kg prot./hl 5,7300 kg l.a.s./hl

Ajustement de prix par classe

Dans un contexte de bas prix à la ferme et de négociations de la stratégie des ingrédients entre producteurs et transformateurs, des ajustements à la structure de facturation ont été effectués et sont à prévoir. C'est le cas de l'ajustement à la hausse du prix des classes 2 à 4 entré en vigueur le 1^{er} septembre 2016. Par exemple, pour les classes fromagères (3), le prix de la matière grasse (MG) est passé de 8,4754 à 8,7488 \$/kg, le prix de la protéine a été augmenté de 0,28 \$/kg et celui du lactose et autres solides, de 0,02 \$/kg.

Ce sera aussi le cas du prix de la protéine des classes 3b et 3d qui seront ajustés à la baisse de 1,00 \$/kg et 1,50 \$/kg respectivement, au 1^{er} novembre 2016. Cette baisse se fait à masse monétaire neutre avec une hausse de 0,15 \$/kg de la matière grasse des classes 1 à 4.

L'implantation progressive de la stratégie des ingrédients pour une meilleure valorisation des surplus structuraux apportera ultérieurement d'autres ajustements.

SCVQ octobre 2016

En octobre 2016, les offres de vente sur le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) sont considérablement plus élevées que les offres des derniers mois. Ainsi, 186 producteurs ont offert en vente 1159,1 kg de MG/jour. Ces quantités de quotas ont été distribuées aux 904 producteurs ayant fait des offres d'achat. Dix producteurs ont reçu 1 kg de MG/jour par priorisation. Les acheteurs ont reçu par itération (0,7 kg de MG/jour) un total de 615,2 kg de MG/jour, et 846 producteurs se sont partagé 542,9 kg de MG/jour par prorata. Au total, 16,59 % des offres d'achat ont été comblées.

Parmi les provinces de P5, le prix du quota à l'Île-du-Prince-Édouard, à 23 900 \$/kg de MG/jour, est pour la première fois au-dessous du prix plafond de 24 000 \$. Au Nouveau-Brunswick, le prix du quota est lui aussi au-dessous du prix plafond depuis septembre 2015 et est passé sous la barre des 22 000 \$ pour les mois de septembre et octobre 2016.

Production de lait biologique

La production de lait biologique pour la période de 12 mois finissant en septembre 2016 est de 43,7 M de litres, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à la période de 12 mois finissant en septembre 2015. La prime biologique pour les mêmes périodes a été respectivement de 22,47 \$/hl et 19,96 \$/hl, soit une augmentation de 12,6 %. Rappelons qu'en février 2016, la prime biologique à la transformation a été majorée à 30 \$/hl pour les classes 1 et 2 et à 19 \$/hl pour les classes 3 et 4.

* Les couleurs des titres correspondent à celles des tableaux.

* Abréviations – MG : matière grasse LAS : lactose et autres solides SNG/G : solides non gras/gras

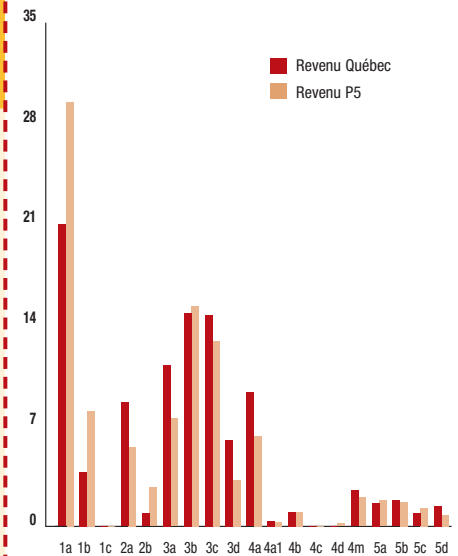
Structure des ventes par classes (%) SEPTEMBRE 2016

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	7,4	19,2	19,2	21,0	11,5	27,0	27,1	29,5
1b	6,8	1,2	1,2	3,8	14,5	2,7	2,8	8,0
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	4,3	9,3	9,3	8,6	3,1	6,0	6,0	5,5
2b	1,7	0,2	0,2	0,9	4,8	0,9	0,9	2,7
3a	10,4	9,5	9,4	11,2	6,9	6,8	6,7	7,5
3b	16,8	10,7	10,7	14,8	17,9	11,5	11,5	15,3
3c	14,2	12,1	12,1	14,7	12,6	11,0	11,0	12,9
3d	6,6	5,8	5,9	6,0	3,6	3,2	3,2	3,2
4a	22,7	-2,2	-2,6	9,3	14,6	-0,3	-0,5	6,3
4a1	0,1	1,7	1,7	0,4	0,0	1,3	1,3	0,3
4b	0,8	0,9	0,9	1,0	0,8	1,0	1,0	1,0
4c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
4d	-0,1	0,2	0,1	0,0	0,2	0,8	0,7	0,2
4m	0,0	13,9	13,9	2,5	0,1	13,6	13,6	2,0
Classes régulières	91,6	82,6	82,2	94,3	90,7	85,4	85,3	94,5
5a	2,6	2,5	2,5	1,6	2,9	2,8	2,8	1,8
5b	3,9	1,3	1,4	1,8	3,5	1,6	1,5	1,7
5c	1,6	2,6	2,7	0,9	2,6	3,5	3,6	1,3
5d	0,3	11,0	11,3	1,4	0,2	6,7	6,7	0,8
Classes spéciales	8,4	17,4	17,8	5,7	9,3	14,6	14,7	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

kg 10 425 078 8 624 303 14 612 033 198 964 548 20 976 731 17 388 664 23 827 630 412 992 690

¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5)

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Prix en vigueur – Québec² SEPTEMBRE 2016 Teneur des ventes

Description des classes de lait	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	75,13	7,4556			2,0932	3,4412	5,8304
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,90	7,4556			18,9624	2,8188	4,7724
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	67,62	6,7100			1,1798	3,4643	5,9094
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés		8,7488	6,0549	6,0549	1,9112	3,4404	5,8431
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		8,7488	6,0549	6,0549	21,7476	2,7129	4,5981
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		8,7488	14,1450	0,8888	4,4505	3,3602	5,6798
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		8,7488	13,8527	0,8888	3,8999	3,3696	5,7024
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		8,7488	13,6862	0,8888	7,2541	3,2479	5,5059
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		8,7488	14,1450	0,8888	4,1197	3,3844	5,7023
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		8,7488	14,1450	0,8888	5,1048	3,3443	5,6355
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL		8,6677	10,4337	0,8796	4,5376	3,3468	5,6970
4a Beurre et poudres de lait		8,7488	3,6014	3,6014	41,0660	2,4253	3,1476
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-préure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu		8,7488	1,7500	1,7500	0,1598	3,4543	5,9807
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		8,7488	5,6025	5,6025	3,3699	3,3511	5,7305
4c Innovation		7,4166	7,1105	3,8965	3,8795	3,3827	5,7169
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		8,7488	3,6014	3,6014	(4,7116)	4,7848	5,1400
4m Composants du lait pour les marchés particuliers		8,3450	1,6204	1,6194	0,0803	3,5043	5,9534
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire		7,4699	5,1961	0,2298	4,2108	3,3185	5,7121
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		7,4699	1,9040	1,9040	10,7128	3,0654	5,3579
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		4,4719	1,7608	1,7608	2,4002	3,3727	5,8763
5d Exportations		2,1432	1,0582	1,0204	0,1091	3,4598	5,9722

Ratio SNG/G – Québec

	2015-2016	2016-2017
AOU	2,2407	2,2583
SEP	2,2279	2,2307
OCT	2,1976	
NOV	2,1822	
DÉC	2,1946	
JAN	2,2028	
FÉV	2,1997	
MAR	2,1994	
AVR	2,1982	
MAI	2,2173	
JUN	2,2443	
JUL	2,2605	
Total	2,2135	2,2446

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2016. Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés. Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

Prix à la ferme – Québec SEPTEMBRE 2016

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴
Prix intraquota	10,6752 \$/kg	7,5500 \$/kg	1,5576 \$/kg	77,85 \$/hl	71,47 \$/hl
Prime MG ⁵	0,1036 \$/kg			0,42 \$/hl	0,37 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,50 \$/hl
Prime qualité du lait CMLL ⁷					0,3700 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1132 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,5683 \$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Depuis le 1^{er} août 2013, les fermes qui ne sont pas certifiées LCO se voient appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

Critères d'admissibilité primes qualité :	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
⁶ À partir d'août 2012	20 000 et moins	200 000 et moins
⁷ À partir de février 2012	15 000 et moins	150 000 et moins

	³ À la composition moyenne	⁴ De référence (PLQ)
MG	4,0732 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,3734 kg/hl	3,2000 kg/hl
LAS	5,7125 kg/hl	5,7000 kg/hl

À propos de la production

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

	2015-2016 % du quota	% du quota	2016-2017 kg de MG	Litres	Écart cumulatif production vs quota continu % Québec	P5
JUL 2016						
AOU	100,05 %	95,56 %	10 430 148	259 911 417	-0,21 %	0,76 %
SEP	98,27 %	96,24 %	10 310 607	253 133 823	-0,59 %	0,43 %
OCT	100,35 %				-0,91 %	0,21 %
NOV	100,21 %					
DÉC	96,38 %					
JAN	99,54 %					
FÉV	103,17 %					
MAR	102,92 %					
AVR	105,71 %					
MAI	103,65 %					
JUN	98,69 %					
JUL	97,43 %					

Quota sur 12 mois mobile kg de MG⁸

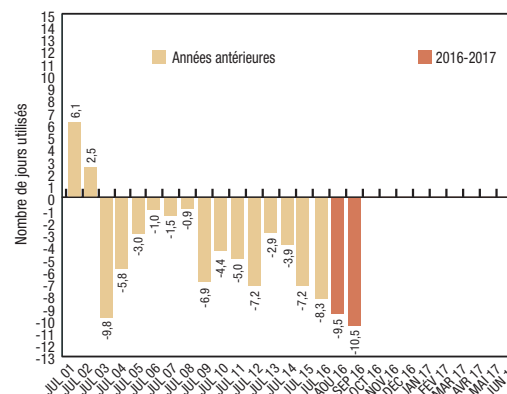
126 948 036 254 697 930

Teneur moyenne SEP 2016 : MG 4,0732 kg/hl
Protéine 3,3734 kg/hl
LAS 5,7125 kg/hl

Nombre de producteurs détenant du quota : 5 524
Nombre de producteurs ayant produit : 5 477

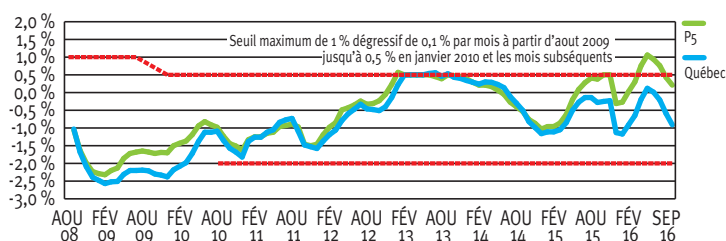
⁸ La part du quota additionnel non négociable est de 5 % depuis février 2016.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en août 2016, 3 jours en septembre et octobre 2016, et 2 jours en novembre 2016.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'août 2008 à juillet 2009. À partir d'août 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'août 2010 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLQ (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de -2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas -1,5 %.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ⁹		
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif
SEP 15	126	8 263	20 035
OCT 15	164	11 574	31 609
NOV 15	258	18 422	50 031
DÉC 15	281	22 472	72 503
JAN 16	350	31 203	103 706
FÉV 16	397	32 769	136 475
MAR 16	560	57 599	194 074
AVR 16	590	58 711	252 785
MAI 16	567	54 915	307 700
JUN 16	485	37 818	345 518
JUL 16	299	22 031	367 549
AOU 16	122	7 007	
SEP 16	87	4 559	11 566

⁹ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec SEPTEMBRE 2016

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme
		Par strates Cumulatif
15 000 et moins	55,73	54,93
15 001 à 50 000	37,60	37,60
50 001 à 121 000	4,47	5,01
121 001 et plus	2,20	2,46

Cellules somatiques/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme
100 000 et moins	5,05	4,56
100 001 à 200 000	36,70	39,56
200 001 à 300 000	36,88	37,53
300 001 à 400 000	17,21	15,20
400 001 et plus	4,16	3,15

Adulteration

Nombre d'analyses positives aux antibiotiques	4
Nombre de pénalités pour adulteration par l'eau	39

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	Québec	Québec P5
JUL 15	27 611	219 071 219 401
AOU 15	28 149	236 470 228 740
SEP 15	23 591	237 951 227 149
OCT 15	24 069	216 001 205 439
NOV 15	24 353	212 249 198 201
DÉC 15	26 742	210 501 199 497
JAN 16	25 774	203 956 196 507
FÉV 16	26 652	196 018 191 857
MAR 16	26 093	194 753 191 444
AVR 16	24 088	192 171 194 026
MAI 16	25 824	196 292 197 814
JUN 16	26 568	206 655 200 173
JUL 16	29 558	218 219 215 500
AOU 16	25 826	229 552 230 212
SEPT 16	27 241	224 236 222 577

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
OCT 14 à SEP 15	109	41 592 897	19,96
OCT 15 à SEP 16	111	43 707 705	22,47

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 405
PRODUCTEURS
ont donné plus de
9,4 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

OCTOBRE 2016

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	186	1 159,1
Admissibles à la répartition	186	1 159,1
Réussies	186	1 159,1
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		0,0
Offres d'achat		
Totales	906	7 000,7
Admissibles à la répartition	904	6 988,5
Réussies	904	1 159,1

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,6 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour
1	1,5		< 24 000,00	2	12,2
185	1 157,6	1 159,1	24 000,00 Prix plafond	904	6 988,5

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%
PRIORITÉS	Programme d'aide au démarrage	0	0,0	0,0
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,0	0,0
	Remboursement des prêts au démarrage	10	1,0	0,1
	Itération (0,7 kg de MG/jour)	904	615,2	53,1
	Prorata (8,52 %)	846	542,9	46,8
16,59 % des offres ont été comblées			1 159,1	100,0
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus		0	0,0	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent		0	0,0	0,0
Offres du mois courant		186	1 159,1	100,0
100,00 % des offres ont été comblées			1 159,1	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada OCTOBRE 2016

	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond
Île-du-Prince-Édouard	23 900,00
Nouveau-Brunswick	21 500,00

	\$/kg de MG/jour
Québec	24 000,00 plafond
Ontario	24 000,00 plafond
Manitoba	27 500,00

	\$/kg de MG/jour
Alberta	39 500,00
Saskatchewan	30 000,00
Colombie-Britannique	43 000,00

Revue des marchés du lait

Pour la période de 12 mois finissant en septembre 2016, les besoins canadiens totaux sont de 349,33 M kg de matière grasse. La demande est toujours en croissance pour le lait de transformation et se situe à 233,36 M kg. Pour le lait de consommation, la demande est demeurée au même niveau à 114,36 M kg. À ces chiffres s'ajoutent 1,61 M kg de matière grasse pour les programmes d'innovation et d'exportation. La production à l'échelle du Canada a été de 340,29 M de kg de matière grasse. Les importations ont servi à combler la demande totale.

L'engouement des consommateurs pour des produits plus riches en matière grasse se fait encore sentir, comme le témoignent les ventes au détail. Les ventes de crèmes sont en hausse de 4,5 % et celle de crème glacée de 2,8 %. Les ventes de beurre sont en hausse de 2,7 %. Les ventes de fromages de tous types sont en croissance de 4,7 %, ce qui est plus élevé que pour les périodes antérieures. Les ventes de yogourt sont en hausse marquée à 3,4 %. C'est donc l'ensemble des segments qui sont en croissance.

QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE
AVR 11	7,5 %
DÉC 11	9,5 %
JAN 13	8,0 %
AVR 14	9,5 %
DÉC 14	13,0 %
MAR 15	15,0 %
AOU 15	10,0 % ¹²
DÉC 15	9,78 % ¹³
FÉV 16	5,0 % ¹⁴
JUL 16	4,95 % ¹⁵
AOU 16	4,90 % ¹⁵
SEP 16	4,85 % ¹⁵
NOV 16	4,70 % ¹⁶

¹² En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

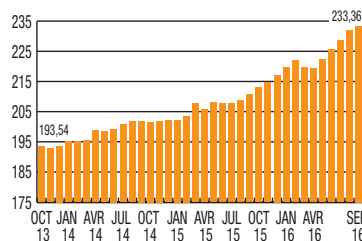
¹⁴ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

¹⁵ En juillet, août et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en août et à 4,85 % en septembre.

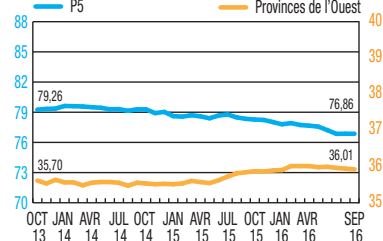
¹⁶ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE

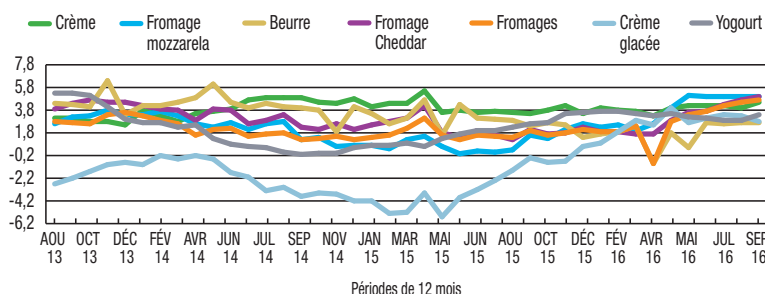
Besoins en lait de transformation



Lait de consommation



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.



Au pays de Sa Majesté

Dans les fermes laitières de Grande-Bretagne, la performance paie, tout comme ici. Par rapport à la moyenne des entreprises, la tranche des 25 % les plus performantes réalise 757 dollars de profit de plus par vache et par année. Pour un troupeau comptant 133 vaches – la taille moyenne des troupeaux dans ce pays –, cela correspond à un bénéfice supplémentaire de plus de 100 000 dollars.

Ce constat ressort d'un sondage réalisé en 2015 par l'organisme Rural Business Research, auquel sont associés divers collèges et universités. Le sondage livre un portrait financier détaillé de 300 exploitations représentatives des quelque 14 000 fermes laitières de ce pays.

Les profits supplémentaires encaissés par les entreprises les plus rentables découlent évidemment de meilleurs rendements ainsi que de prix de vente plus élevés. Mais ce n'est pas le seul facteur, souligne Rachel Lawrence de l'Université de Cambridge. « Ces entreprises effectuent un contrôle plus serré de leurs dépenses, dit la chercheuse. Leur ratio des concentrés sur lait en constitue un reflet éloquent. Au final, les meilleures entreprises dégagent une marge par vache supérieure de 50 % à celle de la ferme moyenne. »

Elle poursuit : « On observe également de grosses différences sur le plan des charges de travail et de machinerie. Le groupe des meilleures fermes dépense 27 % de moins en main-d'œuvre et 18 % de moins en machinerie. » Par contre, il investit un peu plus (3 %) dans les bâtiments et les équipements. Ce qui, selon elle, aide peut-être ces fermes à réduire leurs dépenses de main-d'œuvre et de machinerie.

(Source : thedairysite.com)

Pour bouche en feu

Les vertus du lait sont nombreuses. En voici une découverte tout récemment qui intéressera particulièrement les amateurs de plats piquants : le lait est le meilleur aliment à consommer quand on a la bouche en feu.

Ce sont des chercheurs de l'Institut du piment chili, lié à l'Université du Nouveau-Mexique, qui ont fait ce constat.

« C'est un composé chimique trouvé dans le piment chili, la capsaïcine, qui rend ce dernier si fort, indique le directeur de l'Institut, Paul Bosland. Or il se trouve que le lait contient une protéine qui remplace la capsaïcine sur les récepteurs de la langue. Boire du lait constitue vraiment le meilleur moyen d'atténuer la sensation de brûlure. » Selon M. Bosland, la capsaïcine, lorsque'elle s'attache aux récepteurs buccaux, envoie au cerveau le même signal qu'au contact d'un objet brûlant. D'où le fait que certaines personnes se mettent à transpirer quand elles consomment des piments forts.

À défaut d'avoir du lait sous la main, la crème sure et même la crème glacée s'avéreront tout aussi efficaces. Sinon, il faudra se rabattre sur le sucre ou le pain, qui ont un certain effet. L'alcool et l'eau ne sont d'aucune utilité, par contre.

(Source : dairyherd.com)



La tempête parfaite

Année terrible pour les exploitations laitières de la Nouvelle-Angleterre. Pendant qu'ici nous profitons de conditions de culture quasi idéales, la région qui s'étend de l'État de New York jusqu'au Maine était éprouvée par une sécheresse d'une gravité allant de moyenne à extrême. Ainsi, dans le New Hampshire, les élevages misant sur la paissance se sont retrouvés en pénurie de fourrage dès l'arrivée de l'automne. Du jamais vu, selon la commissaire à l'agriculture de cet État.

Comble de malchance, la sécheresse frappe alors que le prix du lait est inférieur de près de 40 % à son niveau d'il y a quelques années. Par conséquent, en l'espace de quelques mois, près de 20 % des producteurs laitiers ont dû capituler. Au moment d'écrire ces lignes, les autorités gouvernementales envisageaient des mesures d'urgence pour aider les producteurs à traverser la crise.

(Source : agweb.com)

Juste pour le cachet

Il ne reste plus beaucoup de ces portes de grange peintes d'un joli motif géométrique. Mais elles pourraient avoir des héritiers. Au Wisconsin, de plus en plus, ce sont des courtépintes qui décorent les granges. C'est un couple de producteurs à la retraite, Jim et Irene Leuenberger, qui a lancé cette mode. En 2010, ils ont aperçu une courtépinte sur une grange en se baladant dans les États du Midwest. Trouvant l'idée intéressante, ils ont proposé à des organisations communautaires, comme les 4-H, d'en fabriquer et de les accrocher à des granges. Cinq ans plus tard, on en retrouve plus de 300 dans le seul comté de Shawano, où le couple habite. La Chambre de commerce appuie l'initiative, constatant qu'elle soulève un intérêt touristique certain. Et la mode semble déborder des limites du comté.

(Source : agweb.com)



Préparation :
20 minutes

Cuisson :
10 à 12 minutes

Réfrigération :
1 heure

Portions :
18 biscuits

Biscuits triple chocolat

INGRÉDIENTS

- 250 ml (1 tasse) de beurre demi-sel à température ambiante
- 250 ml (1 tasse) de cassonade
- 2 œufs
- 2,5 ml ($\frac{1}{2}$ c. à thé) d'essence de vanille
- 560 ml (2 $\frac{1}{4}$ tasses) de farine tout usage non blanchie, divisée
- 125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de pépites de chocolat mi-sucré
- 60 ml ($\frac{1}{4}$ tasse) de cacao
- 125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de pépites de chocolat blanc

PRÉPARATION

Dans 2 bols, partager également le beurre avec la cassonade.

Crémer le beurre avec la cassonade dans le premier bol. Incorporer un œuf et ajouter la vanille. Battre jusqu'à ce que la préparation soit lisse. Incorporer 310 ml (1 $\frac{1}{4}$ tasse) de la farine. Ajouter les pépites de chocolat mi-sucré. Bien mélanger. Déposer la pâte sur une pellicule plastique. Façonner en un long cylindre et laisser durcir au frigo au moins 1 heure.

Crémer le beurre avec la cassonade dans le deuxième bol. Incorporer un œuf et battre jusqu'à ce que la préparation soit lisse. Incorporer 250 ml (1 tasse) de la farine et le cacao. Ajouter les pépites de chocolat blanc. Bien mélanger. Déposer la pâte sur une pellicule plastique. Façonner en un long cylindre et laisser durcir au réfrigérateur au moins 1 heure.

Sur le plan de travail fariné, déballer les deux cylindres de pâte et les jumeler. Presser les deux cylindres ensemble et rouler pour former un nouveau cylindre de deux couleurs. Couper en tranches de 1,25 cm ($\frac{1}{2}$ po) et déposer les biscuits sur une plaque à pâtisserie de papier parchemin.

Dans le four préchauffé à 190 °C (375 °F), cuire les biscuits de 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés. Laisser refroidir sur une grille.

CONSERVATION

Les biscuits se conservent dans un contenant hermétique, à l'abri de l'humidité et à température ambiante, de 5 à 7 jours.



AECG – Le gouvernement annonce un programme et un fonds d'investissement

Le 10 novembre dernier, soit quelques jours après la signature de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, le ministre de l'Agriculture du Canada, Lawrence MacAulay, et la ministre du Commerce international, Chrystia Freeland, ont annoncé un plan d'investissement de 350 millions de dollars pour le secteur laitier en vue de son entrée en vigueur. L'enveloppe proposée se divise en deux programmes pour la modernisation des équipements et des infrastructures : un de 250 millions sur cinq ans pour les producteurs de lait et un autre de 100 millions sur quatre ans pour les transformateurs. Dans un communiqué de presse, Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont souligné l'action du gouvernement dans ce dossier tout en précisant que le budget prévu ne couvre que partiellement les dommages qui seront causés. « Nous sommes inquiets de voir que plusieurs de nos autres dossiers restent en suspens. Les réglementations domestiques et les mesures frontalières canadiennes n'ont pas été abordées dans l'annonce d'aujourd'hui, alors que le gouvernement nous avait laissé croire qu'elles le seraient » a déclaré le président des Producteurs de lait du Québec (PLQ), Bruno Letendre. L'Association des transformateurs laitiers du Canada qualifie l'annonce du gouvernement de « première étape importante » dans le dossier, estimant que l'AECG entraînera des pertes de près de 3 000 emplois et de quelque 230 millions de dollars en revenus. AAC invite le public à faire part de ses commentaires et ses idées concernant les programmes d'investissement sur son site web www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/opinion-publique-et-consultations.

Une nouvelle image pour les PLC

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont maintenant un nouveau logo. La vache bleue qui regarde droit devant et qui arbore une feuille d'érable a été inspirée de la pureté simple et naturelle du lait canadien. Le sol sur lequel elle se tient symbolise les différents types de terres et de litières. La couleur bleu clair est optimiste et veut transmettre la fraîcheur. Une deuxième version du logo portant la mention « Lait de qualité » sera utilisée comme marque de certification d'origine pour le lait 100 % canadien et les ingrédients laitiers canadiens. Il remplacera peu à peu le logo Lait 100 % canadien. La nouvelle image conserve donc des éléments de l'ancien logo (la vache, la feuille d'érable et la couleur bleue), mais avec la silhouette d'une vraie vache qui inspire la confiance et évoque le professionnalisme de l'industrie.



Agropur adopte la nouvelle vache bleue

Peu après le lancement du nouveau logo des PLC certifiant l'origine 100 % lait canadien de qualité, Agropur annonçait qu'elle l'apposerait sur tous ses produits fabriqués au Canada ainsi que dans les activités de marketing et de promotion de l'entreprise. Serge Riendeau, président de l'entreprise, à propos du nouveau logo : « Ça correspond, dit-il, à notre vision et nos objectifs d'affaires. Il met de l'avant le lait de qualité canadien et la profession des producteurs laitiers d'ici. »

Sarah Poulin, Jeune agricultrice de l'année

Cette année, le titre de « Jeune agricultrice de l'année » a été décerné à Sarah Poulin, copropriétaire de la ferme laitière Jeanlu Holstein à Saint-Georges dans la région de Chaudière-Appalaches. La jeune femme de 26 ans aime s'impliquer, s'informer et transmettre ses connaissances. Elle siège d'ailleurs aux conseils d'administration des Producteurs de lait et de l'UPA de sa région. Ce prix est remis chaque année lors du gala annuel de la Fédération des agricultrices du Québec pour souligner la compétence, la créativité, le courage, l'entrepreneuriat, la passion et les réalisations des femmes en agriculture.



TESTEZ vos CONNAISSANCES

POLITIQUE LAITIÈRE – Pour combler la demande, combien de tonnes de beurre devront dorénavant être stockées?

NATIONAL – Comment se nomme le nouvel organisme de gouvernance des investissements nationaux en recherche?

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE – À quel rythme le nombre de bactéries double-t-il dans le colostrum conservé à température pièce?

1- 30 000 TONNES 2- CONSEIL CANADIEN DE LA RECHERCHE LAITIÈRE 3- TOUTES LES 20 MINUTES



Haussez votre traite au summum de l'efficacité

La «traite tout-en-un dans le manchon», une technologie unique pour une rentabilité maximale

Atteignez de nouveaux sommets de performance et de rentabilité avec le nec plus ultra des technologies grâce à la «traite tout-en-un dans le manchon» de GEA. Unique sur le marché, ce système innovant stimule les trayons, les nettoie, dévie les premiers jets, traite le lait et fait le post-trempe, et ce, en UN seul attachement. Choisissez aujourd'hui la technologie de demain pour bénéficier d'un gain en efficacité et d'une qualité de lait irréprochable.

ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
Denis Lesage
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
Pascal Germain, représentant
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559
Bourget (Ont.) 613 487-2946

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

R. OUELLET
ÉQUIPEMENT DE FERME INC.
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

C.S.R. / LACHARITÉ
Steeve Raiche, représentant
Ste-Eulalie 819 817-6834
Mario Lacharité, représentant
Nicolet 819 293-8676

ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.
St-Gervais 418 887-3018

SERVICES AGRICOLES
MONT-LAURIER
Mont-Laurier 819 440-5758
819 440-4296

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696



BouMatic

www.boumatic.com



Une traite confortable, rapide et complète™

Bassin refroidisseur **Glacier**™

AUSSI FROID ET PUISSANT

QUE LE GLACIER

**Rien ne refroidit
mieux qu'un Glacier.**

- Construction de la plus haute qualité
- Robuste et durable
- Acier inoxydable épais et très résistant
- Éco-énergétique
- Offert en plusieurs formats



Contactez votre concessionnaire BouMatic:

Distributions J.Y. St-Pierre
Mirabel 450.258.2885

Équipements Agricoles CPR
Rimouski 418.722.6608
Amqui 418.629.4916

Beaudry Équipements Laitiers
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

Agro-Réfrigération Inc
Victoriaville 819.752.9288

Équipements Laitiers Gagnon
St-Prime 418.251.5051
St-Bruno 866.301.5051

Dépanneur Agricole
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

GP Payette
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

Entreprises Éric Grondin
Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531

Services Agri-RD Inc
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

Lac Matic Inc
Ormstown 450.829.3130

Richard Équipement Laitier
Compton 819.835.5502

A look at 2016 and 2017



During the year, we
have made progress on
certain issues, but
we still have major
challenges.

In 2016, we had to deal with a situation of lower prices, particularly caused by falling world prices. Dairy farmers in many countries also suffered the effects of this decline, but to a greater degree. Here in Canada, supply management and collective marketing helped to limit the impact.

Regarding income, we worked to add value to Canadian milk ingredients and find better outlets for surplus solids non-fat. This was one of the issues during the national negotiations between the farmers and the processors.

Despite the sometimes slow progress of the discussions, we were right to persevere and to believe that we could reach a consensus. The 7-year agreement deals with certain other questions, including indexing the price of milk and modernizing plants.

If we look at what each of us put on the table and the results achieved, this agreement is positive overall, both for farmers and for processors. This does not mean there will be no more disputes or disagreements between farmers and processors, but the agreement will provide a basis from which we can work.

This is especially important in the current growth environment and sustained demand for butterfat. This growth has led to appreciable increases in our quota. Since 2014, for example, Quebec farmers' production quota has increased by 15%. Individually and collectively, we will have to find the way to manage this additional quota, because milk is required by the market and must be produced.

We will also have to deal with more foreign dairy products on our grocery and supermarket shelves, resulting from international trade agreements signed by Canada. We will have to work to maintain and increase the quantity of Canadian milk in dairy products purchased by consumers.

Finally this fall, the Government of Canada indicated the amounts it was reserving for farmers and processors for the CETA. However, there is still work to be done, because these amounts do not cover the losses we will incur. In addition, the issue of improving border control has not been addressed.

As always, our solidarity at both the provincial and national levels will play a determining role in the success of our demands. I hope we will have a good year in 2017, and that it will measure up to our expectations.

Bruno Lévesque

Chairman

Farmgate prices: a difficult period persists

■ This article examines the factors that have made 2015-2016 another particularly difficult year for farmgate prices

During the information tour in the fall of 2015, the PLQ stated that farmgate prices were expected to vary between \$71/hl and \$73/hl in 2015-2016. However, while the price of milk of standard composition reached \$73.77/hl in November 2015, with an average of \$71.74/hl between August and December, the average price in 2015-2016 was \$69.78/hl, with a low of \$ 67.42/hl in July 2016.

The causes of the price decline were outlined in September 2016 during the information tour concerning the producer-processor agreement on the milk ingredients strategy. The following points were covered during these meetings:

- Why does the price of milk fluctuate?
- What role do market growth and milk protein isolate imports play in the fluctuations?
- Will these price variations and low prices continue?

FARMGATE PRICE STRUCTURE

In Quebec, the within-quota price is based on several factors:

QUEBEC MILK SALES IN REGULAR CLASSES AND IN SPECIAL CLASSES
PLUS
EQUALIZATION TRANSFERS FROM THE P10 AND P5 PROVINCES
LESS
FINANCING OF FLAVOURED MILK AND ICE CREAM PROMOTION PROGRAMS
LESS
FINANCING OF QUALITY PREMIUM
PLUS
INDIVIDUAL OVER-QUOTA PRODUCTION

Together with Quebec sales amounts, transfers from milk sales in the P10 and P5 provinces are major factors in monthly variations. In 2015-2016, these transfers accounted for \$95.245 million, or 4% of Quebec's total revenues. This amount helps to adjust Quebec sales to the average of P5 sales for all classes and of P10 sales for special classes.

An analysis of pan Canadian data (P10) provides a picture of the global sales situation in Canada.

REVENUE BY CLASS CATEGORY ACROSS THE P10

Table 1 shows that returns per class in 2013-2014 were significantly higher than the prices in the previous years and in 2014-2015 and 2015-2016. This table indicates the contribution of each class to total revenues. For example, in 2015-2016, of total returns of \$73.91/hl, an amount of \$31.28/hl came from Class 1 sales. This contribution varies depending on the billing price and quantities sold in this class, as well as its proportion of overall sales.

The revenue decline after 2013-14, an exceptional year, is mainly attributable to Class 1 (- \$2.15/hl) and those classes of dairy products linked to world prices, i.e. Classes 5 and 4m (\$2.43/hl).

Class 1 milk still generates the highest price, \$96.80/hl in 2015-2016. Why did its share in total returns decline by \$2.15/hl? Table 2 provides the answer.

The decrease in revenue from Class 1 is due to both a drop in SNF quantities sold in this class and a decline of their proportion of sales from all classes. Since 2013-2014, the quantity of SNF sold in Class 1 has decreased by 4.0 million kilograms across the P10. In addition, the proportion of BF and SNF in Class 1 decreased by 1% and 3.3%, respectively.

Since 2013-14, revenue from Class 1 has declined despite an increase in BF quantities (+ 4.2 million kg) and a raise of \$1.28/hl in the price of milk sold in this class. This is due to a higher rate of increase of BF sales in the other classes and a decline of SNF sales in Class 1.

STRUCTURE OF P5 SALES

While the proportion of BF sold in regular classes in 2015-2016 (in the P5) increased (+2.2%), the percentage of SNF in these classes declined (- 1.8%). In the least remunerative Class, 5abc,

TABLE 1: RETURNS PER CLASS CATEGORY ACROSS THE P10 BY DAIRY YEAR. \$/HL

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2015-16 vs 2014-15	2015-16 vs 2013-14
Classes 1	35.36	32.79	33.43	32.29	31.28	(1.01)	(2.15)
Classes 2 to 4	36.45	39.27	39.51	39.32	38.77	(0.55)	(0.74)
Classes 5abc	2.83	2.75	3.71	3.39	2.63	(0.76)	(1.08)
Classes 4m and 5d	1.25	1.74	2.59	1.37	1.24	(0.13)	(1.35)
All classes	75.88	76.56	79.24	76.36	73.91	(2.45)	(5.33)

TABLE 2: CHANGE IN QUANTITIES SOLD IN CLASS 1 SINCE 2013-14

CLASS 1	2013-14	2014-15	2015-16	2015-16 vs 2014-15	2015-16 vs 2013-14
Price of Class 1 (\$/hl)	95.53	96.13	96.80	0.67	1.28
BF (kg)	93,362,233	95,021,377	97,609,696	2,588,319	4,247,463
SNF (kg)	258,075,180	256,163,289	254,081,608	(2,081,681)	(3,993,572)
Total sales					
BF (kg)	312,797,249	326,842,568	337,970,860	11,128,292	25,173,611
SNF (kg)	701,503,354	729,035,817	757,991,862	28,956,045	56,488,508
Proportion					
BF (kg)	29.8%	29.1%	28.9%	-0.2%	-1.0%
SNF (kg)	36.8%	35.1%	33.5%	-1.6%	-3.3%

TABLE 3: P5 SALES STRUCTURE (%)

	2014-15		2015-16		VARIATION	
	BF	SNF	BF	SNF	BF	SNF
Classes 1 to 4	88.7	76.8	90.9	75.0	+ 2.2	- 1.8
Classes 5abc	10.6	7.5	8.5	7.7	- 2.1	- 0.7
Classes 4m and 4a1 and 5d	0.7	15.7	0.6	18.3	- 0.1	+ 2.5
	100	100	100	100		

TABLE 4: CHANGE IN THE PRICE OF SPECIAL CLASSES

\$/HL	5A	5B	5C	5D	4M (SNF)
2015-16	44.02	40.62	27.65	23.72	5.92
vs 2014-15	- 6.18	- 6.20	- 5.67	- 5.35	- 1.04
vs 2013-14	- 3.96	- 10.20	- 20.88	- 17.82	- 9.78

they have been in the last 12 months. The growth of milk production in the European Union (EU) following the removal of quotas in April 2015 is one cause of this drastic price decline. A drop in purchases from China (which had increased its stocks in 2014) and Russia did not help to offset the increase in world SMP production. The EU (leading world producer of SMP) increased its SMP manufacture by 8% in 2015 due to increase in milk production and the Russian embargo (manufacture of cheese, for example, which dried up). Australia increased its milk production by 15%. Fortunately, the United States, second world producer of SMP decreased their production of this product (used in cheese). Mexico, the leading SMP importer, took over from China by significantly increasing its imports.

At \$3,150 per ton in august 2016, the price of butter, which remains relatively high, also declined (25%), but by much less than the price of SNF. Prices are trending downward in Oceania and Europe, but the decrease has not been as sharp. The U.S. price remains strong, since their demand for BF has also grown. For the first time since 2007 the United States has been a net importer of butter.

Since 2013-2014, the decrease in world dairy product prices has driven down the prices of special classes in Canada. Table 4 shows that with the exception of Class 5a, decreases have ranged between \$10/hl and \$21/hl. It is important to note that world prices in 2013-2014 were exceptional.

IMPORTS OF MILK PROTEIN CONCENTRATE

In recent years, Canadian cheese producers have changed their manufacturing method by replacing Canadian whole milk with imported milk protein concentrates. Cheesemakers use these products to increase yield and to reduce the cost of disposing of whey, a by-product of cheese manufacturing. However, milk protein concentrates displace Canadian SNF sold at the domestic price towards classes whose disposal costs are shouldered by milk producers.

In 2015, these imports displaced the equivalent of nearly 47,700 tons of

BF and SNF sales decreased. However, SNF sales increased significantly in the surplus disposal classes (4a1, 4m and 5d), with SNF accounting for 18.3%.

SPECIAL CLASSES AND WORLD PRICES

The price of surplus disposal classes 4m and 5d, as well as the price of

Classes 5a, 5b and 5c, the further processing classes, are directly impacted by world prices.

The world price of skim milk powder (SMP) influences the price of SNF in these classes. Since 2013-2014, this price fell from \$4,513 to \$2,000 per ton, or a decrease of 56%. Never since 2002 have the prices been as low as

SMP. The effect of these imports on the blend price is significant, since protein imports displace Canadian SNF towards structural surpluses which are sold at the price for animal feed (4m). The shortfall caused by this loss of market is estimated at about \$218 M for 2015, or approximately \$2.67 /hl country-wide (\$0.30/hl more than in 2014).

The impact of imported protein concentrates is not negligible, but it is not the only cause of the decrease in farmgate prices in recent months. In the past three years, demand for butter and cream has reached a record high in Canada. As a result, during the same period, Canadian butterfat requirements rose by 20%, or 37.5 million kilograms. This increase is also unprecedented. The manufacture of butter requires only the butterfat component of milk, a product that generates about \$40/hl based on the world price of

SMP. However, SMP is not needed in the manufacture of butter. It is either exported at a low price or sold at an even lower price for animal feed.

The current level of butter demand resulted in butterstocks declining to a nearly unprecedented level in December 2014. Since then, stocks have returned to a level more consistent with demand, more than 20,000 tons. However, it has been determined that 30,000 tons of butter will be needed to meet the demand for all dairy products. It is therefore necessary to meet current demand but also replenish butterstocks. This is the main reason why production quotas were increased significantly in 2015 and 2016.

MEDIUM AND LONG-TERM OUTLOOK

Demand for butter and cream remains strong, which will continue

to generate low-priced SNF. In addition to this demand, butterfat is needed to increase butterstocks. The cheese market is also growing, which is positive in terms of market and adding value to components.

The price of SMP remains low due to continued high milk production in the EU. The slight upturn in world SMP prices is threatened by the size of SMP stocks. Some economists are predicting a slight price recovery before the end of 2016.

The anticipated world price of dairy products in the coming year should have an upward effect on the price of milk in Canada. Every 10% hike in world prices results in an increase of \$0.43/hl in revenue from sales by Canadian producers. ■

For input on articles, obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 # 8306

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

OCTOBER 2016

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg b.f./day
Offers to sell		
Total	186	1,159.1
Eligible for allocation	186	1,159.1
Successful	186	1,159.1
Reserve		
Quantity purchased (-)/ sold (+)		0.0
Offers to buy		
Total	906	7,000.7
Eligible for allocation	904	6,988.5
Successful	904	1,159.1

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.6 kg of BF/day.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES			PURCHASES		
Number	Quantity in kg b.f./day	Cumulation	Price offered \$/kg b.f./day	Number	Quantity in kg b.f./day
1	1.5		< 24,000.00	2	12.2
185	1,157.6	1,159.1	24,000.00 ceiling price	904	6,988.5
					6,988.5

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

Buyers		Number	kg of BF/day	%
PRIORITY	Startup Assistance Program	0	0.0	0.0
	Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.0	0.0
	Reimbursement of startup loans	10	1.0	0.1
	Iteration (0.7 kg of BF/day)	904	615.2	53.1
	Prorata (8.52%)	846	542.9	46.8
16.59% of the offers have been processed		1,159.1	100.0	
Sellers		Number	kg of BF/day	%
Seller who stopped producing 1 or more months ago		0	0.0	0.0
Offers partially processed in the previous month		0	0.0	0.0
Offers in the current month		186	1,159.1	100.0
100.00% of the offers have been processed		186	1,159.1	100.0

Quota prices in Canadian provinces OCTOBER 2016

	\$/kg b.f./day		\$/kg b.f./day		\$/kg b.f./day
Nova Scotia	24,000.00 ceiling	Quebec	24,000.00 ceiling	Alberta	39,500.00
Prince Edward Island	23,900.00	Ontario	24,000.00 ceiling	Saskatchewan	30,000.00
New Brunswick	21,500.00	Manitoba	27,500.00	British Columbia	43,000.00